La LIBERTÉ

Vol. 88 n°11 • du 15 au 21 juin 2001 • SAINT-BONIFACE

88 ¢ + taxes

Chef Victor

Victor Dumesnil a été nommé chef honoraire du village d'Ikot Okoro, au Nigéria, pour avoir contribué à l'aménagement d'un système d'eau et à la construction d'une école.

■ Page 27.

Citation de la semaine

« Il est vrai que je serais bien heureux de pouvoir acheter du vin un dimanche. »

Même Monseigneur Albert Fréchette verrait certains avantages à l'ouverture des établissements licenciés le dimanche. Mais il rappelle, du même souffle, que le jour du Seigneur est d'abord et avant tout un temps de repos pour toute la famille.

■ Page 7.

Le SOMMAIRE

Comment nous joindre ?
Téléphone : 237-4823
Télécopieur : 231-1998
Sans frais : 1-800-523-3355
la_liberte@presse-ouest.mb.ca

Les Français s'inclinent



photo: Sandra Poirier

La Compagnie du Sieur de La Vérendrye a été vaincue dans un duel qui l'opposait aux Forces du Lord Selkirk lors du Rendez-vous annuel des Associés du Fort Gibraltar, qui s'est déroulé le 9 juin au parc Whittier. Affaiblies en nombre, les troupes françaises ont tout de même combattu courageusement l'ennemi.

À tout seigneur, tout honneur

L'avocate Marianne Rivoalen et le directeur artistique du Cercle Molière, Roland Mahé, ont tour à tour reçu des prix d'envergure nationale en reconnaissance de leur engagement au sein de leur communauté.

■ Page 3.

Le portage de Pierre Guérin

Après avoir passé les cinq dernières années à la barre du Festival Folk, Pierre Guérin s'embarque maintenant pour une nouvelle aventure, celle du Festival du Voyageur. Le nouveau directeur de la programmation part à la découverte de nouveaux horizons.

■ Page 13.

Voir à ses intérêts

Les francophones du quartier de Saint-Vital ont maintenant une nouvelle institution financière qui veillera sur leurs intérêts... en français ! Astra Credit Union ouvre officiellement ses portes le 16 juin.

■ Page 21.

FESTIVAL AÉRIEN

L'art du rase-mottes

Les aérobaties de Bill Carter ont épaté plus d'un féru de l'aviation au Festival aérien de Winnipeg, qui s'est déroulé les 9 et 10 juin.

Daniel BAHUAUD

« Voler la tête en bas, à 12 pieds du sol, à 212 miles à l'heure, ce n'est pas pour tout le monde, lance Bill Carter. Mais pour un passionné de l'aérobatie, rien de plus naturel, ou d'excitant. J'adore la vitesse, j'adore le côté spectaculaire de l'aérobatie, mais avant tout, c'est la précision des manœuvres qui m'éprend. C'est ce qui distingue les pilotes moyens des bons. »

Natif de Killarney au Manitoba, Bill Carter est également pilote pour la ligne aérienne d'Air Canada. Bien qu'il soit tout à fait à l'aise au tableau de bord d'une Boeing 767, il estime que c'est en faisant de l'aérobatie qu'on devient excellent pilote. « C'est comme dans toute autre profession, dit-il. Plus on en fait, mieux on devient. Je suis pilote depuis 1966 et j'ai accumulé plus de 25 000 heures de vol. En plus, je suis aérobate depuis 13 ans déjà, et je dois dire que mon pilotage s'est gtandement amélioré. C'est inévitable ; les habiletés d'un pilote s'aiguisent à force de pratiquer, surtout lorsque les manœuvres sont difficiles. »

À titre d'exemple, Bill Carter mentionne « la lame du couteau », où le pilote vol pendant un mile à 12 pieds du sol, tout en roulant son avion, ou en volant à l'envers. De plus, l'aérobate se dit fier de pouvoir couper un ruban installé à 17 pieds du sol, alors qu'il a la tête vers le bas. « D'habitude, c'est avec l'hélice que je le coupe, mais parfois, c'est avec la queue de l'avion, remarque-t-il en souriant. J'aime épater les spectateurs. Avec un biplan, ce qui est bien, c'est que tout se passe devant la foule, à une très basse altitude. Après tout, mon avion, ce n'est pas un chasseur militaire qui prend de miles et des miles pour changer de direction ! »

Pas un chasseur, peut-être. Mais, chose certaine, le Pitts Spécial S2B n'est pas un jouet. Construit en 1985, le biplan a deux fois la puissance de ses fameux ancêtres de la Grande Guerre. Ses 260 chevaux-vapeur lui permettent de se déplacer dans le ciel à 212 miles à l'heure. « J'en ai fait quelques modifications spéciales afin d'améliorer la performance, renchérit le résidant de Guelph, en Ontario. Le Pitts Spécial, c'est vraiment comme une voiture sport ! »

Bien qu'il éprouve le même engouement pour son avion qu'un pilote de Formule un, Bill Carter est toujours soucieux de la sécurité. « Je tiens à ma peau, comme tout le monde!, lance-t-il. Alors, je fais très attention lorsque j'appends de nouvelles manœuvres. Je les répète des centaines de fois. Je veille en plus à l'état de mon biplan et de mon corps. Au printemps, lorsque je me prépare à entamer la nouvelle saison des spectacles aériens, j'y vais en douceur. Je me donne la chance de me réhabituer au stress des manœuvres. Quand on n'est plus habitué à endurer cinq ou six « G », ça frappe ! »



photo: Daniel Bahuaud

Bill Carter : « J'aime épater les spectateurs. »

ALEXANDRE

Maintien de la taxe foncière

Bien que le taux d'imposition foncier demeure le même pour l'année 2001, soit 14,91 $ par millième, les citoyens de la municipalité rurale d'Alexandre devront s'attendre à une légère hausse de leur compte de taxes, en raison d'une révision à la hausse de leur régime d'évaluation. Adopté le 8 mai, le budget municipal fait aussi état d'une augmentation des taxes scolaires. Ainsi, les résidants du secteur de la Division scolaire Lord Selkirk verront leurs cotisations passées de 17,51 $ à 18,93 $. Ceux de la Division scolaire Agassiz feront face à une augmentation de 1,69 $, ce qui porte le montant total de leur contribution à 20,07 $ par millième.

Le budget adopté par la municipalité s'élève à près de 5 millions $. L'entretien des voies de circulation figure à la liste des principaux travaux qui seront réalisés en cours d'année sur le territoire de la municipalité rurale d'Alexandre.

V. D.

Coup d'œil national



La LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directeur : **Pascal DUBÉ** • Rédacteur en chef : **Daniel BAHUAUD** • Journalistes : **Mylène CRÊTE, Véronique DARVEAU, Jean-François NADEAU** et **Sandra POIRIER** • Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)** • Bicolo: **Roxanne BOUCHARD** et **Véronique TOGNERI** • Chef de la production et coordonnatrice de la publicité : **Véronique TOGNERI** • Secrétaire administrative : **Roxanne BOUCHARD** • Publicité : **Pascal DUBÉ** • Développement de photos : **Hubert PANTEL**.

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** • Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** • Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable • Téléphone: **(204) 237-4823** • Sans frais: **1-800-523-3355** • Télécopieur: **(204) 231-1998**.

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. • Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse internet: **http://www.presse-ouest.mb.ca** • Courrier électronique: Administration : **la_liberte@presse-ouest.mb.ca** • Rédaction : **redaction@presse-ouest.mb.ca** • Département graphique : **production@presse-ouest.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba:** 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) • **Ailleurs au Canada:** 32,10 $ (TPS incluse) • **États-Unis:** 90 $ • **Outre-mer:** 125 $ • Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois • Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP), pour nos dépenses d'envoi postal.

N° de la convention: 1374079 • PAP 7996

ISSN 0845-0455



APF

OPSCOM
Représentation nationale:
1-800-2OPSCOM
(613) 241-5700


Fondation Donatien Frémont

PRIX DE LA FNFCF

Marianne Rivoalen, une « Femme remarquable »

L'avocate Marianne Rivoalen vient d'être récompensée d'une distinction nationale, en raison de sa contribution à l'avancement de la cause des femmes franco-manitobaines.

Véronique DARVEAU

Éclipsant toutes les candidatures en lice, Marianne Rivoalen s'est vue décerner, le 9 juin à Ottawa, la mention « Femme remarquable de l'année 2001 » par la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises (FNFCF). Cumulant de nombreuses implications au sein de mouvements et associations féministes, l'avocate et actuelle présidente de la Société franco-manitobaine (SFM) entend bien poursuivre son action d'éducation et de sensibilisation auprès de la gent féminine.

Les membres du jury ont été unanimes au moment de trancher en faveur de la candidature de Marianne Rivoalen, laquelle avait été soumise par l'organisme Réseau de femmes. La mention de « Femme remarquable de l'année 2001 » lui a été décernée lors du banquet de l'assemblee générale annuelle de la FNFCF.

Présidente de la SFM, Marianne Rivoalen a longtemps siégé aux conseils d'administrations de diverses associations féminines telles que le Centre Miriam, Pluri-elles et Réseau. Elle agit d'ailleurs toujours comme personne ressource auprès de ces organisations. Juridiquement parlant, l'avocate a maintes fois prêté assistance à des femmes souvent sans le sou et ce, bénévolement, en plus d'offrir de nombreux ateliers portant sur le droit familial. « J'ai vu des femmes se sortir de situations d'abus, témoigne-t-elle, J'ai assisté à leurs progrès. Ça me va droit au cœur lorsque je vois des femmes qui se prennent en main et qui parviennent à sortir du pétrin dans lequel elles se trouvent. »

À ses débuts, la jeune femme se spécialisait en droit de la famille.



Archives La Liberté
Éclipsant toutes les candidatures en lice, Marianne Rivoalen s'est vue décerner la mention « Femme remarquable de l'année 2001 » par la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises.

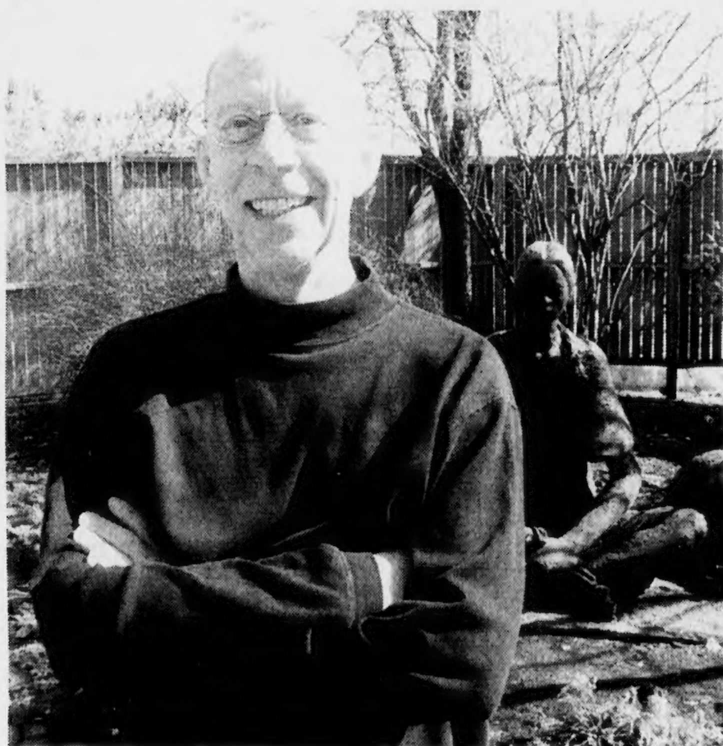
Ayant opté pour le droit municipal, Marianne Rivoalen exerce aujourd'hui pour le compte de la firme Aikins, MacAulay & Thorvaldson. L'avocate est notamment à l'origine d'un groupe de travail luttant pour l'augmentation du nombre de services bilingues dispensés par le système judiciaire manitobain. « Je trouve que les femmes n'ont pas facilement accès à des services judiciaires appropriés en français, plaide Marianne Rivoalen. Ces femmes ont davantage besoin d'être outillées. »

Directrice de Réseau de femmes, Suzanne Lepage n'est pas sans se réjouir de la distinction remportée par Marianne Rivoalen. « La candidature de Marianne s'est imposée d'elle même, affirme-t-elle. C'est un modèle pour bien des jeunes femmes. Elle a réussi à consolider avec brio sa vie professionnelle et familiale ainsi que ses nombreux engagements sociaux. Rares sont celles qui peuvent en faire autant. Nous savons que nous pouvons toujours compter sur elle ! »

À cela, l'avocate rétorque : « J'ai toujours été choyée. Jeune, mes parents m'ont encouragée à effectuer des études et à réaliser mes rêves. Beaucoup de femmes n'ont pas eu cette chance, ma mère la première. Par mes implications, je transmets un peu de ma chance aux femmes dans le besoin. »

PRIX MARCUS

Roland Mahé passe à l'histoire !


Archives La Liberté
Le directeur artistique du Cercle Molière, Roland Mahé, a été récompensé pour son apport au théâtre régional canadien.

Le directeur artistique du Cercle Molière, Roland Mahé, est le tout premier récipiendaire du prix Marcus. Cette récompense lui a été attribuée le 9 juin, afin de souligner son importante contribution au développement du théâtre en région au Canada.

Roland Mahé est très fier et ému d'avoir reçu cet honneur, remis dans le cadre du Festival du théâtre des régions d'Ottawa. Toutefois, il tient à préciser que le prix Marcus ne revient pas qu'à lui seul. « Pour moi, c'est le travail de l'équipe du Cercle Molière qui est récompensé, explique-t-il. Notre troupe jouit d'une excellente réputation et elle est admirée partout au pays. Le Cercle Molière est l'un des théâtres régionaux les plus forts au Canada. Une personne à elle seule ne peut pas réaliser tout cela.»

L'homme qui fait partie de la troupe depuis maintenant 30 ans, a d'ailleurs été étonné d'être le lauréat du prix Marcus. « Je ne m'y attendais pas du tout, mentionne-t-il. C'était une surprise complète, à un point tel, que j'ai dû reporter la date de mon retour au Manitoba, car je partais avant la remise du prix. »

Le prix Marcus, récompense biénnale, a été créée l'an dernier par l'Association des théâtres francophones du Canada, afin de rendre hommage à Jean-Claude Marcus. Ancien conseiller artistique du Théâtre français du Centre national des arts, Jean-Claude Marcus est aussi l'initiateur du Festival du théâtre des régions. Il a lui-même remis l'honneur portant son nom à Roland Mahé.

J-F. N.

PONT PROVENCHER

Qu'advient-il de La Crêperie ?

Sandra POIRIER

Le petit restaurant La Crêperie ne servira pas cet été de crêpes aux piétonniers du pont Provencher. À l'approche des travaux de construction du nouveau pont, le propriétaire de l'entreprise, Gérald Pantel, a reçu vers la fin du mois de février une notice de déménagement de la part de la Ville de Winnipeg. La cabane de contrôle sur le pont, qui appartient toujours à la Ville, se devrait d'être vidée avant le 1er juin.

À un peu plus de deux mois du début des travaux de démolition du pont, nul ne semble savoir ce qu'il adviendra de la cabane. Le conseiller de Saint-Boniface et président du Comité du développement de propriétés de la Ville de Winnipeg, Daniel Vandal, souligne que la cabane de contrôle aurait été offerte à Entreprise Saint-Boniface (ESBI). Le directeur général d'ESBI, Marc Lavoie, a effectivement précisé que la Ville était prête à leur vendre la bicoque pour la somme symbolique de 1 $. « Mais les coûts de déménagement sont exorbitants », indique-t-il.

En effet, les soumissions reçues s'élèvent entre 12 000 $ et 15 000 $ pour la déplacer à quelques kilomètres du pont Provencher. « Il faudrait qu'elle soit transportée en deux morceaux parce que ce sont des pièces assez lourdes, précise Marc Lavoie. Le projet de développement du parc Provencher pourrait toutefois prendre de la valeur si la cabane de contrôle était transportée à cet endroit. Nous sommes cependant toujours en discussions avec les représentants de la Ville concernant diverses possibilités. » Certains règlements municipaux découragent les relations commerciales dans les parcs. Ces mesures ne sont pas sans entraver le développement du parc.

De son côté, Gérald Pantel espère pouvoir dès cet été mettre la main à la pâte en cherchant un nouvel endroit localisé à proximité de son tout premier restaurant. « Je suis présentement à la recherche d'idées, mentionne-t-il. Être situé près du parc Provencher, le long du trottoir, serait selon moi un bon endroit, mais cela va à l'encontre de règlements municipaux. Donc, il faut souhaiter que les pourparlers avec la Ville vont peut-être changer quelques choses sinon,... il faudra trouver une meilleure solution !



Archives La Liberté
La Crêperie servira-t-elle des crêpes cet été ?

« J'espère toutefois que je pourrai rouvrir La Crêperie sur le pont piétonnier, si celui-ci voit enfin le jour, ajoute Gérald Pantel. En attendant, je remercie la clientèle des trois dernières années. » La Crêperie a servi sa toute première crêpe le 1er juillet 1998.

Éditorial

Une question de justice

C'est en grande pompe que le gouvernement Doer a annoncé le 11 juin, la publication d'un nouvel ouvrage du ministère de la Conservation, *Geographical Names of Manitoba*.

Ce livre de référence mérite certainement des éloges. Fruit de recherches poussées, il présente en 330 pages des descriptions historiques et géographiques détaillées, ainsi que l'origine de quelques 12 000 sites naturels, peuplements et sentiers. Il s'agit d'un tome imposant mais surtout important dont le riche contenu saura intéresser les historiens, les géographes, les généalogistes et tous les mordus d'histoire et de culture manitobaines.

par Daniel BAHUAUD

Le hic ? C'est que *Geographical Names of Manitoba* n'est pas disponible en français. Pourtant, lors du lancement, le ministre de la Conservation, Oscar Lathlin, soulignait, non sans insister, que le Manitoba avait « une grande diversité de noms géographiques représentant nos antécédents historiques et culturels » et que le nouveau livre ferait découvrir « la richesse et la diversité du patrimoine manitobain ».

Que se passe-t-il donc ? Nos ancêtres, ces braves explorateurs, missionnaires, colons et pionniers, n'ont-ils pas contribué à cette richesse patrimoniale ? N'ont-ils pas donné des noms français aux lieux géographiques rencontrés lorsqu'ils sont venus s'établir en sol manitobain ? Les francophones, présents dans l'Ouest depuis le début du XVIIIe siècle, et toujours bel et bien vivants au Manitoba, ne mériteraient-ils pas de pouvoir lire ce livre dans leur langue maternelle ? Et que dire du peuple métis, issu de la rencontre des Européens et des autochtones ? Louis Riel et son petit gouvernement provisoire, me semble-t-il, ont eu un rôle à jouer dans la fondation du Manitoba.

Alors, sommes-nous oui ou non, un des peuples fondateurs détenteurs de droits constitutionnels ? Sommes-nous les bienvenus dans notre propre pays ?

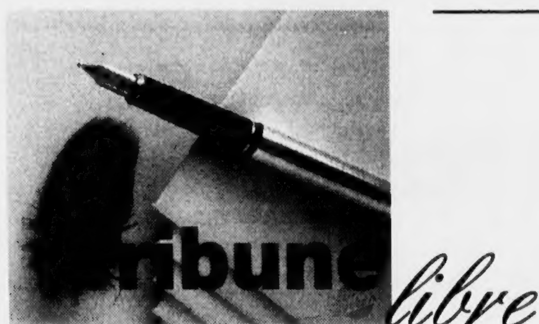
Les chercheurs de *Geographical Names of Manitoba* peuvent être fiers de leur travail. Le gouvernement néodémocrate, non. La raison de la publication unilingue anglophone, nous dit-on, renvoie à un coût de traduction trop élevé. C'est classique ! On compte les sous, alors qu'il est évident qu'une mine d'information devrait être rendue disponible aux professeurs, historiens et au grand public francophone. Tous les francophones, nos jeunes élèves plus particulièrement, ont besoin d'entendre que leurs ancêtres ont beaucoup contribué à l'histoire du Manitoba.

D'ailleurs, le geste devrait aller de soi. Les Franco-Manitobains sont fatigués de frapper aux portes de la Province, comme des *quêteux*, pour demander ce qui leur est dû. L'offre active est un concept avancé dans le rapport Chartier, et accepté, du moins en principe, par le gouvernement actuel. Qu'on soit proactif, donc !



Écrivez-nous!

Le journal La Liberté est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.



Le grand art de la répétition

par Jean-Pierre Dubé

De la multiplicité des rapports humains, tissés des désirs et des rêves de chacun, il peut jaillir des milliards de possibilités. Nous allons nous attarder à l'une d'elles.

1925. Deux hommes se croisent sur le trottoir devant le bureau de poste du boulevard Provencher à Saint-Boniface. Une des multiples possibilités est que ces deux hommes se saluent - car ils se connaissent bien - et poursuivent leur route, ils sont pressés ou préoccupés, qu'importe, il n'y aurait donc pas de quoi écrire ces lignes.

Une autre possibilité est que ces deux hommes s'arrêtent pour se parler. Et s'ils se parlent plus longuement, c'est qu'ils sont en train de s'engager dans une voie. Et quelle est cette voie ? Ils marchent un peu, gesticulent - c'est tout à fait dans leur culture de gesticuler - puis finissent par s'arrêter. Ils discutent encore à bâtons rompus. Ont-ils échangé une poignée de mains ? On les voit se quitter brusquement comme s'ils avaient tout à coup des choses urgentes à faire. Mais se sont-ils quittés vraiment? Ils songent à ce qu'ils viennent de se dire. Toute leur énergie est mobilisée dans une direction.

De simple lieu, le bureau de poste devient métaphore. Nos hommes de lettres vont-ils envoyer ou recevoir du courrier ? C'est évident qu'ils ont à l'esprit un message important, et ils s'en vont porter la nouvelle à d'autres. Les deux cellules seront bientôt quatre, puis huit et ainsi de suite. Car les rencontres ne font que commencer...

Ces deux hommes sont le professeur de français André Castelein de la Lande et le fonctionnaire fédéral Raymond Bernier. Leur rencontre est-elle l'effet du hasard ou peut-on parler de synchronicité ? Quels étaient leurs sentiments et leurs pensées avant de se rencontrer ? Est-il possible qu'ils soient eux-mêmes des acteurs dans un scénario dont ils sont inconsciemment les auteurs ?

Parlons d'André Castelein de la Lande. Auteur dramatique, comédien, metteur en scène chevronné, le natif de Belgique a monté plusieurs pièces de théâtre à Winnipeg. Il est justement en pleine répétition avec le Cercle dramatique de l'Aiglon. S'il ne venait pas tout juste d'avoir une dispute irréparable avec ce groupe, sa rencontre avec Raymond Bernier serait dépourvue de possibilité notable. Mais c'est un homme en colère. À tel point qu'il veut former une nouvelle troupe.

Raymond Bernier, par contre, est d'une toute autre disposition, c'est un homme de paix. Né à Winnipeg, il a grandi à Saint-Boniface où il a fait toutes ses études, en passant par le Collège, où il a joué dans ses premières pièces de théâtre. Il a jusqu'à ce jour appuyé son ami dans ses projets avec l'Aiglon, qui possède un cadre administratif éprouvé. La tentation de créer un cercle dramatique à Saint-Boniface en mettant à profit l'expérience du professeur finit par le séduire. Il peut bien avoir avancé :

- Vous, professeur, seriez directeur artistique, cela va de soi. Pour ma part, ce serait un honneur d'être secrétaire.

Vous dites Molière ? Pourquoi en effet ne pas se donner tout de suite des lettres de noblesse ! Empruntons le nom du grand dramaturge français ! Au coin Aulneau et Provencher, un matin d'hiver comme les autres, est né le Cercle Molière.

Une rencontre, un désir, un choix s'épanouit sur l'avant-scène. Toutes les autres possibilités reculent et s'évanouissent en coulisse. À partir de là, les mots font leur chemin... Le 8 mars 1925, une assemblée de 20 personnes élit un conseil d'administration. Le reste est générosité. Et que répétitions !

Mais que répète-t-on au juste ? Des pièces de théâtre évidemment. Cent fois sur le métier remettez votre ouvrage, comme le veut la sagesse ! Comment de fois faut-il répéter avant de présenter devant public ? Une bonne cinquantaine de fois ! Et toute représentation n'est-elle pas une répétition pour la prochaine ? Et si on monte en moyenne quatre pièces par année, pour une moyenne de dix présentations devant public pour chaque pièce, on a tenu combien de répétitions en 75 ans ? Calculez !

Et que répète-t-on encore ? D'abord des textes du répertoire classique, puis des pièces québécoises et, enfin, des oeuvres originales du Manitoba, génération après génération. De fenêtre sur le monde, le théâtre devient miroir. On crée, on fait des choix. Et on fait confiance aux jeunes pour nous dire qui nous sommes.

Ces répétitions, ce sont plus que des lignes apprises par coeur. Ce qui est répété, soir après soir, c'est quelque chose comme : j'adore le théâtre, je chéris ma langue. Puis, finalement, quand le rideau se lève, ce qui est dit, tant en coulisse que sur les planches et entre les lignes : j'aime le public, je veux lui montrer qui je suis, je veux lui montrer qui il est; car je fais partie de lui et lui de moi: à qui pensez-vous que je pense pendant que je répète ? Et je déclare au public que je l'aime à chaque fois qu'il est au rendez-vous !

Et que se passe-t-il ? Quand les portes de la salle se referment et que les lumières baissent, la magie commence à opérer. Dans ce temple modeste qui réunit sur les planches tout le génie d'une langue, tout l'art d'une communauté et toute la passion de ses enfants, on est facilement transporté. Oui, on est transporté dans un monde où tout est possible : on est capable de tromper l'histoire et ses méchancetés, on est capable de transformer le monde!

Car les mots ont ce pouvoir. En effet, chaque fois qu'un mot est prononcé, avec toute l'émotion dont il est chargé, il est arraché à l'inconscient collectif et investi dans la mémoire universelle. L'exercice de faire vibrer des cordes vocales et de laisser porter sa voix n'est que le début d'un processus : les paroles s'envolent et elles sont captées. Les vibrations se posent au creux de l'oreille et sont décryptées par le corps. Oui, les idées mènent le monde; mais ce sont les mots pour les dire qui le transforment. Le théâtre est une des plus parfaites expressions de ce processus : il est largement une affaire de vibrations, de mouvements et de frissons. Que l'on pleure ou que l'on rit, la transformation qu'il opère est indélébile.

Quand une communauté s'exprime, elle affirme son identité, son histoire autant que son désir de forger un avenir. Quand une troupe de théâtre choisit un texte, elle l'interprète de façon à affirmer sa vision des liens dans le monde, son sens profond du sacré. Qui parle sur scène affirme son adhésion, sa solidarité. Dans l'auditoire, que l'on soit rassuré ou secoué, on est devant un miroir qui nous interpelle. On accepte alors d'investir dans l'imaginaire commun.

Qui parle et que dit-il ? L'important est qu'on a choisi les mots, l'essentiel est de parler librement. Pour une personne ou un groupe, s'exprimer est un besoin fondamental, indissociable avec la liberté. Dans notre cas, indissociable avec notre indomptable ténacité. Et ce que nous avons osé nommer au théâtre a été entendu partout au pays. Nous avons répété qui nous sommes, nous avons engendré une identité. Nous avons donné aux autres Canadiens des motifs de fierté et d'espoir.

Cher Cercle Molière, ne te lasse pas des répétitions! Continue à produire et à reproduire, à présenter et à représenter, à créer et à recréer. Dans l'excellence que tu connais. Raconte-nous une histoire, n'importe quelle, et raconte-nous aussi la nôtre! Et on sera au rendez-vous, encore et encore.

(L'auteur a signé le texte du Cahier souvenir du 75e anniversaire du Cercle Molière - Passion et création.)

DSFM

Gabrielle-Roy prend de l'ampleur

L'annonce du ministre Drew Caldwell en a réjoui plus d'un le 8 juin à l'école et collège Gabrielle-Roy à Île-des-Chênes.



photo: Sandra Poirier

La présidente de la Division scolaire franco-manitobaine, Yolande Dupuis, reçoit en main propre la confirmation de l'appui financier du ministre de l'Éducation, Drew Caldwell concernant les travaux d'agrandissement et de rénovation à l'école Gabrielle-Roy à Île-des-Chênes.

Sandra POIRIER

L'école et collège régional Gabrielle-Roy à Île-des-Chênes sera agrandi et rénové afin de répondre à l'accroissement de sa population scolaire. C'est le ministre de l'Éducation, de la Formation professionnelle et de la Jeunesse, Drew Caldwell, qui en a fait l'annonce officielle le 8 juin.

D'ici septembre 2002, 19 000 pieds2 seront ajoutés au bâtiment actuel. Les travaux de construction permettront à l'école d'accueillir un laboratoire d'informatique, un laboratoire de sciences et de technologies, un local insonorisé pour l'harmonie et les cours de musique, un local d'arts ménagers, une nouvelle bibliothèque scolaire et communautaire, trois salles de classe ainsi qu'un local réservé pour le préscolaire.

« Tous nos locaux sont présentement utilisés à leur pleine capacité, indique le directeur de l'école Gabrielle-Roy, Mario De Rosa. On a présentement des classes régulières qui se déroulent entièrement dans les laboratoires. Notre harmonie répète présentement dans une classe portative, ce qui n'est pas idéal. Nos maternelles partagent aussi leur local avec les prématernelles, alors on ne peut pas avoir de maternelle à temps plein. Une fois les travaux complétés, nous aurons la maternelle à temps plein en plus d'offrir un service de garde avant et après l'école. »

De plus, des rénovations seront notamment effectuées aux locaux administratifs ainsi qu'à la salle polyvalente. Quant à la bibliothèque existante, dont l'espace est restreint, elle sera transformée en un centre de services aux élèves.

Pour l'année scolaire en cours, l'école et collège régional Gabrielle-Roy compte 331 élèves inscrits de la maternelle à 4e secondaire. « L'an prochain, ce sont environ 360 élèves que nous accueillerons, s'empresse d'ajouter avec fierté Mario De Rosa. Nos inscriptions ne cessent d'augmenter année après année.

« Cet agrandissement et ces rénovations nous permettront de répondre davantage aux besoins de nos élèves, poursuit-il. Ces espaces sont réellement nécessaires pour voir naître une programmation beaucoup plus variée. »

Selon Mario De Rosa, l'annonce du ministre souligne adéquatement les efforts déployés depuis deux ans par le comité de construction de l'école. « Le comité a examiné sept ou huit ébauches depuis deux ans, précise-t-il. Une de ces esquisses sera réétudiée très bientôt et en septembre, on aura sûrement entre nos mains un plan final. »

Pour le directeur général de la Division scolaire franco-manitobaine, Léo Robert, ce projet permet non seulement de diversifier la programmation, mais « donne de la crédibilité à toute la division scolaire ».

« En 1984, la construction de l'école Gabrielle-Roy, prévue seulement pour le niveau secondaire, avait été controversée, rappelle-t-il. Plusieurs personnes de la communauté avaient surnommé ce projet d'éléphant blanc. Trois ans plus tard, environ six ou huit classes portatives étaient ajoutées pour accueillir des élèves de la maternelle à la huitième année. L'école était utilisée à son maximum. »

Bien que le montant total de l'appui financier n'ait pas été confirmé, le coût du projet pourrait se chiffrer entre deux et trois millions $. La première pelletée de terre est prévue à la mi-octobre.

MONTCALM

Convaincre les gouvernements

Les élus provinciaux et fédéraux semblent faire la sourde oreille aux revendications des agriculteurs manitobains, qui voient leurs revenus provenant des cultures céréalières diminuer d'année en année.

Jean-François NADEAU

La Société de développement communautaire (SDC) de Montcalm a lancé, durant la semaine du 28 mai, une vaste campagne de communication pour informer les politiciens proviciaux et fédéraux des défis que rencontrent les fermiers de la région.

La SDC de Montcalm invite donc tous les Canadiens à communiquer par courriel, télécopieur, téléphone ou par écrit avec les dirigeants gouvernementaux. L'organisme espère ainsi mettre de la pression sur les élus, afin de faire bouger les choses.

« Depuis environ un an, les agriculteurs font beaucoup de bruit pour se faire entendre des différents paliers gouvernementaux, explique l'agent de développement économique à la SDC de Montcalm, Philippe Sabourin. Cependant, le message ne semble pas passer. C'est pourquoi nous invitons tout le monde à participer. Car si rien ne change, c'est une bonne partie du pays qui va s'en ressentir.

« En effet, poursuit-il, pour les producteurs, la combinaison d'années de prix peu élevés pour les produits primaires et de mauvaises conditions climatiques menace non seulement leurs propres moyens de subsistance, mais aussi ceux de tous les résidents des collectivités rurales, les entreprises locales et le tissu culturel, social et récréatif des petits villages. Si les fermiers n'ont plus d'argent, nécessairement, ils n'en dépenseront pas. »

Par cette campagne de communication, les instigateurs du projet espèrent principalement que les gouvernements remettront en place les subventions de soutien éliminées durant les années de lutte au déficit. Ceci permettrait aux agriculteurs de pouvoir s'ajuster aux prix du marché mondial. « D'ici quelques années, indique Philippe Sabourin, 60 % des revenus nets des fermiers américains proviendront de l'État. Sans ces subventions, la valeur des céréales augmenterait, car les agriculteurs étrangers ne seraient pas en mesure de vendre leurs produits en dessous de leur coût de production. Tant que les choses ne changeront pas, nous ne pourrons pas être concurrentiels à l'échelle internationale. »

En attendant que les agriculteurs aperçoivent la lumière au bout du tunnel, Philippe Sabourin est d'avis qu'il faut également rappeler aux gouvernements que « ce sont des Canadiens qui souffrent depuis trop de temps, et qu'ils ont droit à la même qualité de vie que tous leurs concitoyens. ».

« De nombreux cultivateurs doivent se trouver un deuxième emploi pour subvenir à leurs besoins, affirme l'agent de développement économique. Cela est très difficile pour les familles. De plus, plusieurs agriculteurs ont du vendre leurs fermes à des prix dérisoires, et ce, après 20 ou 30 ans de dur labeur. Le reste de leurs jours est hypothéqué. »



Archives La Liberté

L'agent de développement économique à la SDC de Montcalm, Philippe Sabourin.

BALLE RAPIDE

À fendre l'air !

La région de la Montagne accueillera quelques-unes des meilleures équipes de balle rapide manitobaines, à l'occasion des Championnats provinciaux de *fastpitch* qui se dérouleront pour une première fois à Notre-Dame de Lourdes les 20, 21 et 22 juillet. Une quinzaine d'équipes féminines et masculines, en provenance des quatre coins de la province, s'y disputeront les grands honneurs. Elles tenteront de déloger les champions en titre, Swan Lake chez les femmes et Gladstone chez les hommes.

Jusqu'ici, les Championnats de balle rapide senior avaient eu lieu chaque année dans la zone urbaine de Winnipeg. Constatant que la région de la Montagne y assurait une présence pour le moins dominante, Notre-Dame-de-Lourdes se proposa d'en assumer l'organisation. La municipalité devrait accueillir plus d'une centaine de visiteurs au cours de cette fin de semaine.

Également, Notre-Dame de Lourdes annonce qu'elle présentera à nouveau, cet été, son populaire tournoi de balle lente et de balle rapide pour hommes et femmes. L'événement aura lieu les 7 et 8 juillet. Il est à noter qu'un tournoi de volley-ball de plage mixte aura lieu simultanément.

V. D.

VENTE D'ALCOOL

Ouvrir ou non le dimanche ?

Les avis sont partagés quant aux modifications suggérées par le gouvernement du Manitoba à la Loi sur la réglementation des alcools. Si les consommateurs semblent s'en réjouir, certains détaillants s'interrogent toujours sur la pertinence d'ouvrir leurs portes le dimanche.

Véronique DARVEAU

À la suite des recommandations récoltées l'an dernier par le biais de consultations publiques, le gouvernement du Manitoba présentait, le 6 juin, une série de modifications visant à rafraîchir la Loi sur la réglementation des alcools, inchangée depuis 1981. Si adoptés, les nouveaux amendements feront en sorte que les établissements licenciés poursuivront leurs activités le dimanche. La vente de boisson sera donc autorisée dans les magasins d'alcools, les débits de boisson, les clubs privés et autres locaux bénéficiant d'une licence de vente au détail. À l'heure actuelle, 1 900 établissements situés en territoire manitobain jouissent déjà de ce privilège. Une fois votés, les changements avantageront 303 vendeurs de bière au détail, 174 vendeurs d'alcool et 45 magasins d'alcool.

Des habitudes qui resteront inchangées ?

En milieu rural, les établissements licenciés seront exemptés d'ouvrir leurs portes le dimanche, une nouvelle qui n'est pas sans réjouir Omer et Claude Chartier, copropriétaires de la Régie des alcools de Saint-Lazare. « Considérant le pourcentage que nous récoltons sur la vente de boisson, monétairement parlant, ça ne vaudrait pas la peine d'ouvrir le dimanche », commente Omer Chartier. Une fois adoptées, les nouvelles dispositions de la loi n'auront selon lui qu'une mince incidence sur les habitudes de consommation de sa clientèle.

Gérant adjoint de la Régie des alcools de Sainte-Anne, Reynald Girardin partage cet avis : « Je ne crois pas qu'il y aura une importante augmentation de clientèle dès l'entrée en vigueur de la loi. Les gens sont habitués à fonctionner de cette façon. Il faudra à mon avis plus d'un an avant de voir une nette différence. Notre succursale n'ouvrira ses portes le dimanche que lorsque nous serons persuadés de sa viabilité. » Il croit toutefois nécessaire l'adoption de ces nouvelles mesures : « Toutes les provinces environnantes ont déjà donné leur accord à la vente d'alcool le dimanche. Nous ne sommes donc pas surpris que le gouvernement ait décidé d'aller en ce sens. » Seule l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse n'ont toujours pas emboîté le pas.



Archives La Liberté

Le gouvernement du Manitoba présentait, le 6 juin, une série de modifications visant à rafraîchir la Loi sur la réglementation des alcools, inchangée depuis 1981.

Dimanche, jour du Seigneur

L'interdiction de vendre de la boisson le dimanche origine de considérations religieuses. Se gardant bien de critiquer les autorités gouvernementales, monseigneur Albert Fréchette accueille cette décision avec réserve. « Il est vrai que je serais bien heureux de pouvoir acheter du vin un dimanche, s'il venait à en manquer, alors que j'aurais à ma table tous les membres de ma famille ! », livre-t-il avec sourire. L'homme d'église trouve par contre injuste une telle pratique si elle vient à l'encontre du jour du Seigneur. « Le dimanche n'est pas exclusivement réservé à la messe, indique-t-il, ouvrant la porte à un tout autre débat. Là où le jour du Seigneur prend tout son sens, c'est lorsqu'il est accordé au repos et à la famille. On profite de cette journée pour " recharger " nos piles ». Mais si la vente d'alcool rappelle des gens au travail... Aujourd'hui, tout est ouvert le dimanche. Je crois que les gens ont oublié qu'il s'agit d'une journée de repos. »

Vous avez des événements à signaler dans les régions suivantes ? N'hésitez pas à nous contacter :

Le Sud :
Sandra Poirier

L'Est :
Daniel Bahuaud

L'Ouest :
Véronique Darveau

237-4823 ou
1-800-523-3355

La LIBERTÉ

CJP

Inspirer l'avenir

Si jeunesse savait... Et bien maintenant elle sait, grâce à quatre anciens membres du Conseil jeunesse provincial.

Jean-François NADEAU

Les membres du Conseil jeunesse provincial (CJP) ont fait un saut en arrière lors de l'assemblée générale annuelle de l'organisme, le 7 juin. Quatre témoignages d'anciens membres du CJP, venus les rencontrer au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), ont permis aux jeunes de prendre conscience des origines de leur organisme.

Aujourd'hui animateur à la radio de Radio-Canada, Vincent Dureault à raconté aux jeunes l'expérience qu'il a vécue en participant à l'organisation du premier rassemblement jeunesse orchestré par le CJP, le *Chaussons-nous* de 1985. Selon la directrice générale du CJP, Rolande Kirouac, ceci a permis aux jeunes de connaître l'événement précurseur de ce qui existe aujourd'hui. « Plusieurs personnes qui ont assisté à l'assemblée générale ne savaient pas que le *Chaussons-nous* avait donné naissance aux événements *Faut l'faire*, *Francotonne* et *L'Affaire Farouche*, souligne-t-elle. »

Michelle Smith a également partagé son vécu en ce qui concerne l'organisation d'un événement majeur, *On s'garoche à Batoche*. Cette activité, qui avait duré trois jours, était un rassemblement des jeunes francophones de l'Ouest canadien.

Les membres ont également apprécié l'histoire de la Troupe des tripoteux, racontée par l'une de ses anciennes membres, Lina Le Gal. Découlant du 100 Nons, ce groupe formé de comédiens et de chansonniers donnait des spectacles dans les régions rurales du Manitoba. « La Troupe des tripoteux répondait à un important besoin qu'avaient les jeunes de se connaître, de se rencontrer et d'échanger entre différents villages », indique Rolande Kirouac.



Photo : Gracieuseté du CJP

Quatre anciens membres du CJP, Vincent Dureault, Richard Chartier, Lina Le Gal et Michelle Smith, ont partagé leurs expériences passées aux membres actuels de l'organisme. Pour les remercier, le CJP leur a offert une horloge, sur laquelle il est écrit : valoriser le passé et inspirer l'avenir.

L'histoire de la « barouette », ça vous dit quelque chose ? Richard Chartier l'a racontée lors de l'assemblée générale. Les jeunes ont écouté celui qui, en 1978, est allé remettre plusieurs rapports traitant de l'unité canadienne à la Commission Pépin-Robarts, à l'aide d'une brouette. L'« imposant » rapport produit à l'époque par le CJP, contenait seulement cinq mots : Tout a déjà été dit.

Le juge Chartier a rappelé au CJP l'importance de poser des gestes qui permettent de se faire connaître du reste du Canada, mais aussi au niveau international.

« Ce que nos membres ont entendu va leur permettre de se connaître, de sentir qu'ils ne sont pas seuls à se battre pour la jeunesse francophone, affirme Rolande Kirouac. Cela va les encourager à persévérer dans l'organisation d'activités en français. »

La directrice générale du CJP considère les témoignages des quatre invités si importants qu'elle a l'intention de répéter l'exercice lors des prochaines assemblées annuelles. De plus, les exposés du 7 juin ont été filmés et ils seront bientôt disponibles dans le site Internet du CJP, à l'adresse suivante: www.franco-manitobain.org/cjp. Ce site sera bientôt amélioré, pour offrir de nouveaux liens et ainsi regrouper les services francophones offerts aux jeunes du Manitoba.

Par ailleurs, le CJP a annoncé, lors de l'événement, qu'il préparait une étude de marché en collaboration avec le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba, le CUSB et le Centre culturel franco-manitobain, afin de favoriser le développement professionnel du 100 Nons. « Nous aimerions établir un programme, qui aiderait les jeunes artistes à percer au niveau professionel, s'il y a un besoin », mentionne Rolande Kirouac. De plus, l'organisme a l'intention de procéder, au cours de l'année, au recensement de sa clientèle, de même qu'à une plus grande intégration des francophiles et des jeunes en immersion française.



Unis pour la vie !

Nous sommes heureux d'annoncer notre mariage qui a eu lieu le 1er juin 2001.
Mille mercis à nos parents et amis pour leurs souhaits chaleureux et les cadeaux.

Lynne Boily et Warren Wiebe

POLITIQUE

Les couples homosexuels maintenant reconnus

Le Festival de la Fierté se terminera le 10 juin. En marge de cet événement, la communauté gaie et lesbienne de la province a une nouvelle raison de se réjouir. Le Manitoba vient d'accorder de nouveaux droits aux couples homosexuels.

Jean-François NADEAU

Le ministre de la Justice du Manitoba, Gord Mackintosh, a déposé le 30 mai, un projet de loi accordant aux couples homosexuels les mêmes garanties et avantages sociaux que les conjoints de fait de sexe opposé.

Le projet de loi 41 assure donc aux couples homosexuels un accès égal aux régimes de retraite, aux prestations de décès ainsi qu'aux pensions alimentaires accordés aux conjoints de fait hétérosexuels.

Cette initiative législative découle d'une décision de la Cour suprême du Canada, rendue en 1999, dans l'arrêt M contre H. Dans cette cause, le plus haut tribunal du pays avait statué qu'une loi ontarienne ne respectait pas la *Charte canadienne des droits et libertés*. Cette loi prévoyait qu'un conjoint de fait à charge, de sexe opposé, pouvait demander de recevoir une pension alimentaire de son ex-conjoint, alors qu'un conjoint de même sexe ne le pouvait pas.

De par cette proposition de loi, le gouvernement manitobain amenderait dix lois, ce que Gord Mackintosh considère comme un bon pas vers l'égalité des droits, la dignité et la sécurité financière de tous les Manitobains. « Certaines provinces canadiennes n'ont pas modifié leurs lois du tout, malgré l'arrêt M contre H, explique Gord Mackintosh. D'autres n'ont amendé qu'une seule loi, alors que quelques provinces, comme le Manitoba, en ont amendé plusieurs. » Par ailleurs, le Manitoba est la cinquième province à se plier au jugement de la Cour suprême du Canada.

Pour sa part, l'ex-rédacteur en chef du mensuel gai*Swerve*, Gilles Marchildon, considère lui aussi que le Manitoba vient de faire un pas dans la bonne direction. Toutefois, il considère ce pas un peu court. « J'aurais souhaité que la Province aille plus loin, en reconnaissant le droit à l'adoption pour les couples de même sexe, indique-t-il. Présentment, une personne homosexuelle seule peut adopter un enfant, alors que des conjoints de fait de même sexe ne peuvent pas le faire. C'est inadmissible. »

De plus, Gilles Marchildon est d'avis que le projet de loi 41 maintient encore une certaine discrimination envers les couples homosexuels. « Certains avantages ne sont pas accordés aux conjoints de fait, alors qu'ils sont accordés aux couples mariés, mentionne-t-il. Étant donné que le droit au mariage ne nous est pas encore reconnu par Ottawa, nous n'avons aucune chance d'accéder à ces avantages. »



Archives La Liberté

Le ministre de la Justice du Manitoba Gord Mackintosh.

Le ministre de la Justice du Manitoba indique que son gouvernement est ouvert à l'idée d'amender d'autres lois, afin d'enrayer certaines inégalités qui pourraient subsister. Il rappelle que tous les Manitobains ont le droit de bénéficier de la loi au même titre.

Toutefois, pour qu'une nouvelle loi soit amendée, les individus ou les couples homosexuels devront en appeler devant les tribunaux. Ce processus pourrait être « long et coûteux », selon une autre représentante de la communauté gaie et lesbienne de Winnipeg, Karen Busby.

SAINTE-GENEVIÈVE

Hommage à un ancêtre

Les descendants d'Emmanuel Gauthier ont voulu souligner l'importance de leur patrimoine commun en dévoilant un monument commémoratif à leur ancêtre.

Daniel BAHUAUD

Les membres de la famille Gauthier se sont réunis le 27 mai à Sainte-Geneviève pour rendre hommage à leur ancêtre, Emmanuel Gauthier, décédé en 1908.

Lors de la cérémonie, organisée par Noëlla Gauthier et Marcel Gauthier, les descendants d'Emmanuel Gauthier, venus des quatre coins du Manitoba, ont dévoilé un monument commémoratif en son honneur et se sont rappelé, par l'entremise d'un bref historique, les hauts faits de la vie de l'ancêtre. Quelques chants ont été entonnés, et l'on a également fait la lecture de textes bibliques et poétiques.

« C'était le moindre qu'on pouvait faire pour notre ancêtre, puisque nous ne savons pas précisément à quel endroit il est enterré », souligne Marcel Gauthier.

Emmanuel Gauthier est décédé lors d'un séjour à Sainte-Anne alors qu'il visitait ses enfants. Il paraît qu'à cette époque, le village grandissait si rapidement qu'il n'y avait plus de place dans le cimetière pour enterrer les gens qui n'avaient pas réservé de lot. La municipalité a alors prêté le terrain adjacent à la paroisse pour y enterrer ses morts. C'est sur ce terrain qu'il fut enterré. Cinquante-huit années plus tard, en 1966, la municipalité a élargi la rue principale pour en faire un boulevard de quatre voies. On a également construit de nouveaux trottoirs. Pour compléter le projet, la municipalité a repris le terrain prêté à la paroisse.

« À l'époque, la municipalité avait fait requête à la paroisse d'identifier les fosses sur le terrain, explique Marcel Gauthier. Malheureusement, durant les années 1960, la plupart des descendants d'Emmanuel avaient immigré vers d'autres terres, surtout dans les régions de Ross, Sainte-Geneviève, Lorette et de Saint-Boniface. Personne dans la famille était au courant de la demande et, par conséquent, aucun membre ne s'est présenté pour identifier la fosse, et le trottoir a été coulé. Selon les aînés de ma famille, la fosse se trouverait devant l'église de Sainte-Anne. »

Marcel Gauthier et son épouse Patricia ont passé deux ans à faire des recherches pour tenter d'identifier l'endroit précis. Mais leurs labeurs n'ont pas porté fruits. Au printemps 2000, le couple a demandé la permission de faire poser un monument commémoratif dans la région environnante du cimetière. Or, la paroisse leur a informé que cela n'était pas possible.

« Nous avons raconté nos exploits lors de la rencontre des Gauthier d'Amérique à La Broquerie l'été dernier, mentionne Marcel Gauthier, et c'est là qu'est née l'idée d'ériger un monument à Sainte-Geneviève, où la plupart des descendants d'Emmanuel se sont établis. On a donc organisé une collecte de fonds, et les descendants nous ont beaucoup appuyés. C'est touchant de voir jusqu'à quel point tout le monde voulait rendre hommage à notre patriarche. »



Photo : Gracieuseté Marcel Gauthier

La famille Gauthier s'est rendue à Sainte-Geneviève pour rendre hommage à leur ancêtre, Emmanuel Gauthier. En médaillon : Le monument commémoratif érigé le 27 mai.

La Liberté LOISIRS

Cahier culturel et sportif.

THÉÂTRE

Au carrefour du rêve et du réel

La troupe Shakespeare in the Ruins présente jusqu'au 7 juillet la dernière et la plus profonde des pièces de Shakespeare, The Tempest.

sDaniel BAHUAUD

« Nous avons tous connu des moments où les événements, les lieux et même la nature semblent refléter ce qui se trame dans nos vies personnelles, reconnaît le directeur de Shakespeare in the Ruins, Arne MacPherson. Le monde extérieur et notre for intérieur ne font qu'un, et la vie prend l'allure d'un rêve qui nous révèle de grandes vérités. »

Ce genre d'impression se dégage de la dernière pièce de Shakespeare, *The Tempest*, présentée jusqu'au 7 juillet dans les ruines de l'ancien monastère trappiste de Saint-Norbert par la troupe Shakespeare in the Ruins.

Une tempête s'abat sur un navire, et les rescapés de l'épave se retrouvent sur une île. Mais s'agit-il d'un endroit géographique ou foulent-ils plutôt un sol psychologique ? La tempête était-elle réelle ou imaginée ? Cette pièce complexe a tout de même un fil conducteur bien simple. Un vieux magicien exilé, Prospero, cherche à se venger sur les personnes qui l'ont trahi. Il se sert des gens qui l'entourent, y compris sa fille Miranda, comme des pions pour arriver à son but. Or, peu à peu, il change son fusil d'épaule. Il lâche prise sur son projet de vengeance, et développe une grande compassion pour autrui.

« Comme tout bon rêve ou tout bon mythe, c'est une histoire simple mais profonde, affirme Arne MacPherson. Se réconcilier avec ses ennemis, encourager le mariage de ses enfants, c'est se réconcilier à soi-même et le monde. C'est vivre une transformation intense qui permet de se voir clairement et de prendre les autres pour qui ils sont, c'est-à-dire des personnes intègres, indépendantes et munis de leur propre identité et volonté.

« Et j'irais encore plus loin, poursuit-il. Se réconcilier à soi-même, c'est restaurer l'harmonie de l'univers parce que le pardon et l'équilibre intérieur trouvent son contrepoids dans l'environnement que l'on affecte. Le monde renaît avec nous. »

La comédienne Csilla Przibislawsky, qui campe le rôle du roi de Naples, Alonso, abonde dans le même sens, et souligne qu'une fois Prospero transfiguré, tous les personnages de la pièce connaissent un profond changement de caractère. « Alonso est le Prince de Machiavel par excellence, note-t-elle. C'est un ambitieux qui n'hésite pas à se montrer cruel si cela cadre avec ses objectifs politiques. C'est lui qui a banni Prospero pour des raisons politiques, mais il découvre, après la visite d'un esprit, Ariel, jusqu'à quel point il s'est laissé induire en erreur. Cette apparition lui permet de comprendre qu'il a été très cruel. Après cette révélation, il a honte ; c'est un premier pas vers sa guérison, puisqu'il répare ses dégâts. Alonso, lui aussi, se laisse transformer par le monde irréel et pourtant très réel de la pièce. »



photo: Daniel Bahuaud

Miranda (Mairi Babb) écoute son père, Prospero (Megan McArton) préparer sa vengeance.

« Au fond, renchérit Arne MacPherson, *The Tempest*, c'est une pièce très psychologique et très humaine. Shakespeare, dans sa sagesse créatrice, a bien fait de choisir Prospero comme personnage principal. C'est un magicien, un alchimiste. Or, le but de l'alchimie était de changer le plomb en or. C'est précisément ce que Prospero réussi à faire. Non pas sur le plan physique, mais sur le plan affectif. Prospero s'examine de fond en comble et réalise que pour devenir un êt

re d'or, il doit d'abord accepter ses fautes et se pardonner. C'est ce qui lui permet de s'ouvrir aux autres. Et c'est pourquoi, à mon avis, que les plus importantes paroles de *The Tempest* sont : "Je dois connaître et maîtriser ces Ténèbres en moi." »

The Tempest sera présenté jusqu'au 7 juillet, dans les ruines de l'ancien monastère trappiste de Saint-Norbert. Billets : 18 $ (du mardi au jeudi), 22 $ (le vendredi et le samedi) et 11 $ (dimanche). Renseignements : 942-5483.

T'es parent avec qui, toi ?



Bonjour !

Je m'appelle Gabriel Maurice Daniel Balcaen. Je suis connu par mon sobriquet « Gaby ».

À la grande surprise de mes parents Serge et Nicole, je suis né le 16 février 2001 à Saint-Boniface, trois semaines à l'avance.

Je suis le premier petit-fils de Pauline et Roger Belisle et Colette et Maurice Balcaen.

J'aimerais dire un bonjour spécial à mes arrière-grands-parents Henri et Marie-Jeanne Campagne et à mes oncles : Charles, Michel et Daniel ainsi qu'à ma tante Ginette.

Je vous aime beaucoup !



Félicitations Mona

pour l'excellence dans le cours
de *Fundamental of Insurance 2000*,
prix d'excellence donné par la
Insurance Brokers Association of Manitoba
pour la note la plus haute.

De Raymond, Nicole et Huguette d'Assurances Lavergne

De l'histoire à la bêtise humaine

Ce mois-ci, la Cinémathèque de Winnipeg propose deux films français contrastants. L'un s'adresse à un public large et l'autre aux cinéphiles avertis.

Mylène CRÊTE

Deux films français seront à l'affiche durant le mois de juin à la Cinémathèque de Winnipeg. *La Veuve de Saint-Pierre* et *L'Humanité* appartiennent à des genres différents, mais ont tous deux fait couler beaucoup d'encre.

La Veuve de Saint-Pierre de Patrice Leconte

En 1850, les habitants de Saint-Pierre attendent l'arrivée de la veuve, un mot de vieil argot pour désigner une guillotine. Néel Auguste (Emir Kusturica) sera décapité pour avoir poignardé un homme lors d'un soir de beuverie. Durant l'attente, l'épouse du capitaine de la garnison, Madame La (Juliette Binoche), s'éprend de compassion pour ce condamné à mort qui souhaite refaire sa vie. Elle se retrouve déchirée entre l'amour qu'elle porte à son mari, qui n'a d'autre choix qu'exécuter les ordres, et l'injustice de se voir refuser une seconde chance. Le tournage de ce film à caractère historique a eu lieu à Louisbourg et au Lac-Saint-Jean. L'histoire qui a inspiré le scénariste québécois, Claude Faraldo, et le cinéaste, Patrice Leconte, s'est tenu au large de Terre-Neuve sur l'île de Saint-Pierre, l'un des trois morceaux qui compose l'archipel français de Saint-Pierre-et-Miquelon.



Photo: Gracieuseté Cinémathèque

***La Veuve de Saint-Pierre* et l'*Humanité* : deux œuvres françaises sans autres similitudes.**

Le film est présenté jusqu'au au 21 juin à 19 h 30.

L'Humanité de Bruno Dumont

Ce film a semé la controverse au festival de Cannes en 1999 lorsque que le jury, sous la direction du cinéaste David Cronenberg, l'a récompensé trois fois (prix spécial du jury, prix d'interprétation féminine et masculine) malgré le désaccord de plusieurs festivaliers. Un film que les critiques québécoises ont qualifié d'exaspérant et de glacial à cause de son dépouillement esthétique, mais qui les a tout de même attirées par son atypie.

Le cinéaste Bruno Dumont a fait appel à des comédiens non-professionnels pour personnifier les habitants du Bailleul — un petit village situé dans le nord de la France — qui prennent part à cette sorte de drame policier. L'histoire tourne autour de la vie du lieutenant de police, Pharaon de Winter (Emmanuel Schotté), perturbé par le meurtre d'une fillette violée et par ce monde qu'il ne comprend pas.

« C'est un film réaliste au rythme très lent, décrit le président de Cinémental, Marc-François Tremblay, qui s'occupe également de la présentation de films en français à la Cinémathèque. Mais il y a de très belles scènes qui démontrent la notion d'espace. C'est une œuvre qui a une approche très naturelle et qui est, en même temps, atypique parce que les personnages n'ont pas directement notre sympathie. »

Le film est présenté du 25 au 27 juin à 19 h et le 28 juin à 21 h 30.

Le Babillard

ASSEMBLÉE

✎ L'assemblée générale annuelle de ***l'Association des familles Frigon*** se tiendra le 20 juillet à Saint-Paulin. Plusieurs activités au programme. Date limite d'inscription : le 30 juin au (450) 678-9515 ou visitez le site Internet à l'adresse suivante : pfrigon@videotron.ca

CONCOURS

✎ Vous voulez participer à la ***Chicane électrique*** en septembre ? C'est maintenant le temps de s'inscrire pour pouvoir participer à des ateliers de formation cet été. Info: tétéphonez à Éric Gosselin au 237-8947.

RECHERCHÉS

✎ ***Envol FM 91,1*** recherche des bénévoles en soirée et les fins de semaine afin de compléter sa programmation estivale. Cela vous intéresse ? Composez le 233-4243 ou visitez le studio d'Envol au 340, boulevard Provencher.

✎ Le ***Centre d'interprétation du Marais Oak Hammock*** recherche des bénévoles bilingues le plus tôt possible. Info : 467-3300.

✎ Le ***Foyer Valade*** recherche des bénévoles qui aimeraient assister les résidents dans leurs activités et au service de pastorale. Les personnes intéressées peuvent contacter Sylvie au 254-3332.

✎ Le ***Bureau de tourisme Riel*** est à la recherche de bénévoles bilingues pour ses Centres d'information touristique de Saint-Boniface et de Saint-Norbert. Info : 233-8343.

✎ La ***Société canadienne du cancer*** recherche des bénévoles pour son bureau de Winnipeg. Info : Aileen au 774-7483, poste 231.

✎ Le ***Festival Fringe de Winnipeg*** est à la recherche de bénévoles pour la prochaine édition qui se tiendra du 19 au 29 juillet dans le quartier de la Bourse. Info : Robyn Young au 934-0308.

✎ La Télévision de Radio-Canada recherche des concurent.e.s prêts à mettre leurs connaissances à l'épreuve lors du jeu questionnaire ***Des mots et des maux***. Les personnes qui désirent participer à l'émission peuvent obtenir une trousse de candidature ainsi que tout renseignement soit, en visitant le site Internet www.radio-Canada.ca/television/mots/participer.asp, par courriel : mots@radio-Canada.ca ou tout simplement en écrivant à l'adresse suivante : des mots et des maux, C. P. 3220, succursale C, Ottawa, Ontario, K1Y 1E4. À l'attention de Jeanne Choquette.

LA BROQUERIE

✎ Les paroissiens de ***l'église de Saint-Joachim*** vous invitent à célébrer le centenaire de leur église les 29 et 30 juin ainsi que le 1er juillet. Plusieurs activités pour toute la famille sont prévues. Info : visitez le site Internet www.labroquerie.com/paroisse/centenaire ou téléphonez au presbytère au 424-5332.

SAINT-BONIFACE

✎ Le ***bingo du mardi*** des Chevaliers de colomb Saint-Boniface qui a lieu à la Résidence Langevin, (210, rue Masson), sera non-fumeur dès le 3 juillet.

✎ Le 19 juin à 19 h, en la salle C du Centre de Pastorale (622, rue Taché) se tiendra la réunion annuelle du secteur diocésain de Saint-Boniface, section française de ***Développement et Paix***. Info : 261-9883 ou 233-5892.

✎ Un ***rassemblement familial à l'occasion du 40e anniversaire sacerdotal de l'abbé Gérard Dionne*** aura lieu le 1er juillet dès 15 h devant la maison Chaboillez dans le parc du Voyageur. Célébration eucharistique, souper, jeux pour petits et grands et feu camp sont prévus. En cas de pluie, la fête se déroulera en la cathédrale de Saint-Boniface. R. S. V. P. en composant le (204) 253-7836 avant le 17 juin.

✎ Le Centre de counselling, ***Service du conseiller***, organise son troisième tournoi de golf Texas Scramble (départ shotgun) le 9 août à 13 h au parcours Rivière-aux-Rats, à Saint-Pierre-Jolys. Coût : 65 $ par personne incluant golf, repas, prix et reçu pour fins d'impôt au montant de 30 $. Inscrivez-vous avant le 1er août et obtenez un rabais de 5 $ au 256-6750.

✎ Le ***groupe chrétien francophone*** se rencontre les dimanches soir de 18 h à 20 h à l'église communautaire de la Rivière-Rouge. Louange au Seigneur par des chants, la prière et l'étude de la Bible. Si vous voulez rencontrer d'autres croyants, joignez-vous à nous. Info : Sonia ou Mario au 339-3584.

SAINT-JOSEPH

✎ Le ***Festival du Patrimoine Montcalm*** est de retour les 30 juin et 1er juillet. Déjeuner aux crêpes, défilé, activités pour enfants, spectacle de Rudimental, et autres spectacles sont à l'horaire. Info : Philippe Sabourin au 758-3512.

Sélection recueillie par Sandra POIRIER

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 **avant 17 h le lundi précédant la date de parution** *en précisant «pour le Babillard».*

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

Le Foyer présente à 18 h **Paul Lachance** le 15 juin ; **Guy Abraham** le 22 juin et **La Bardasse** le 29 juin. **Le Mârdi Jazz** présente à 20 h 30 **June Harris** le 19 juin et **Jeff Presslaff** le 26 juin. Info : 233-8972.

Le **Old Market Square** présente tous les jeudis d'été de midi à 13 h des concerts. Entre autres, la formation **The Dust Rhinos** sera sur scène le 28 juin.

EXPOSITIONS

Au Centre culturel franco-manitobain, voyez l'exposition ***Fragments : une collection de poèmes visuels***, de l'artiste Elaine Rounds jusqu'au 3 août.

La galerie de l'Alliance française présente l'exposition **Solstice** de Sol Desharnais du 21 juin au 27 juillet. Vernissage le 21 juin à 19 h.

Le comité culturel de Saint-Pierre-Jolys présente une toute nouvelle ***exposition de Réal Bérard rendant hommage à Gabrielle Roy*** à la ***Galerie Rivière-aux-Rats***. Info : Nicole Lavergne (204) 433-7870.

La **Manitoba Society of Artists** vous invite à sa 69e exposition annuelle présentée jusqu'au 28 juillet au Centre commercial Eaton Place. Les œuvres peuvent être observées du mardi au samedi de 11 h à 17 h.

La **Galerie Upstairs** (266, rue Edmonton) présente les tableaux de **Shelley Rusen** du 31 mai au 16 juin. Vernissage le 31 mai de 19 h 30 à 21 h 30. Les heures d'ouverture de la galerie sont du lundi au samedi de 9 h 30 à 17 h 30.

CINÉMA

À la Cinémathèque ***: La Veuve de Saint-Pierre*** de Patrice Leconte du jusqu'au 21 juin à 19 h 30 et ***L'Humanité*** de Bruno Dumont du 25 au 27 juin à 19 h et le 28 juin à 21 h 30.

IMAX présente ***Cyberworld*** et ***Galapagos : The Enchanted Voyage***. Représentations à 13 h, 15 h, 19 h et 21 h du lundi au vendredi et à 11 h, 13 h, 15 h, 17 h, 19 h et 21 h les samedis et dimanches Billets 10, 50 $ pour les adultes et 8, 50 $ pour les jeunes de 12 ans et moins. Info : 956-4629.

Au Planétarium, ***Hubble's Vision***, et ***In my Backyard.*** Coût : 2.99 $ + taxes. Représentations et info . 956-2830.

FAMILLE

Le ***Centre d'interprétation du Marais Oak Hammock*** propose ***la chasse annuelle aux bibittes*** lors de la fête des Pères le 17 juin, ne manquez pas ainsi que le spectacle de magie de ***PJ Pyjama***. Une ***nuit d'astronomie*** est prévue le 22 juin à 20 h et un ***recensement des oiseaux*** d'été aura lieu le 24 juin. Pour cette dernière activité, des inscriptions doivent être faites avant le 17 juin au 467-3300.

Le lieu historique national ***Lower Fort Garry*** vous propose des activités intéressantes en juin. Visitez le fort de façon amusante en suivant le 16, 23 et 30 juin à 14 h le shérif Ross dans ses enquêtes ou découvrez les plaisirs de l'époque victorienne les 17 et 24 juin à 14 h. Info : 1-877-534-3678 (sans frais).

Le Centre de ressources des familles militaires de Winnipeg fête le 24 juin de 15 h à 20 h la Saint-Jean-Baptiste en organisant un ***pique-nique au parc Assiniboine***, site 16. Jeux pour enfants et musique. N'oubliez pas votre panier de pique-nique ! Info : Audrey Hudon au 489-7003.

ENFANTS

La ***Bibliothèque de Saint-Boniface*** invite du 28 juin au 9 août les enfants à participer au programme de lecture intitulé, ***Faites un biblio-safari***. Inscription le plus tôt possible au 986-4332.

Sélection recueillie par Sandra POIRIER

FESTIVAL DU VOYAGEUR

« Nous allons oser ! »

Après avoir été à la barre de l'organisation du Festival Folk pendant cinq ans, Pierre Guérin vient de joindre les rangs du Festival du Voyageur, à titre de directeur de la programmation.

Véronique DARVEAU

C'est parce qu'il souhaitait faire face à de nouveaux défis que Pierre Guérin avait annoncé en septembre, qu'il quittait la direction générale du Festival Folk. Nouvellement en poste au Festival du Voyageur, l'administrateur est déjà persuadé que ses fonctions de directeur de la programmation l'inciteront au dépassement. « Je vis quelque chose de très enrichissant, souligne d'entrée de jeu Pierre Guérin. Le contexte au Festival du Voyageur est bien différent de celui du Folk Festival. Nous sommes entourés de limites, à l'intérieur desquelles nous devons bâtir une programmation. »

En fonction depuis le 11 juin, Pierre Guérin compte procéder à la révision complète des activités présentées lors de l'événement. Il peut d'ores et déjà affirmer que d'importants changements y seront apportés : « Nous avons certains points à consolider, mais je peux vous garantir que nous amènerons la programmation dans des directions qui n'ont jamais été exploitées. »

À ce stade-ci, Pierre Guérin n'est toutefois pas en mesure de dévoiler la teneur des projets qu'il souhaite soumettre à l'organisation. Bien qu'il compte s'aventurer hors des sentiers battus, le Festival du Voyageur conservera son essence et son identité. « Une partie de notre public nous est acquise, mais il en existe une autre, encore plus nombreuse, qui ne l'est pas. C'est pour cette raison que nous pouvons nous permettre d'oser », commente Pierre Guérin.

Avant de se joindre à l'équipe du Festival du Voyageur, Pierre Guérin a évolué dans l'organisation du Festival Folk durant neuf ans. Originaire de Montréal, il a également travaillé pendant huit ans pour la Société Radio-Canada, en territoire manitobain. « Ce n'est pas une bonne idée de demeurer longtemps au sein d'une même organisation, concède-t-il. Il faut se donner des défis. L'univers où j'ai toujours évolué obéit à la créativité. On ne peut puiser les mêmes tours dans son sac, année après année. »



photo : Véronique Darveau

En fonction depuis le 11 juin, Pierre Guérin compte procéder à la révision complète des activités présentées lors du Festival du Voyageur.

LE NET PLUS ULTRA

Les canulars et les virus, y'en a marre! :-(

Merci à *La Liberté* qui m'offre ici l'occasion de passer sur ses lecteurs (dont je fais fièrement partie!) mes cyberfrustrations

Voilà : J'en ai « plein mon clavier » de recevoir dans mon courriel des messages d'alerte au virus XYZ ou des lettres de Truc pour sauver la vie de Machin.

Que je vous explique. Dans le cyberespace, comme dans la vraie vie, les êtres humains adorent potiner et se faire des peurs. De là la grande popularité des légendes urbaines. Ce n'est pas pour rien que le mot rumeur en anglais se traduit par « buzz ». Et c'est un véritablement « buzz virtuel » qui frappe les internautes. Peu importe le message, s'il grise les neurones, s'il fait trembler de peur, s'il titille les esprits tordus, vite vite vite on le fait suivre à des dizaines d'amis et de connaissances. Et quand ils reçoivent ce courriel excitant, que font-ils ces amis et connaissances ? La plupart vont vite vite vite le forwarder (1) encore à d'autres cyberpoissons. Cette bombarderie (2) de tous les instants a le grand désavantage d'encombrer les réseaux de communication du Net, et par conséquent, de le ralentir, voire le congestionner.

Les rares destinataires qui ne se laissent pas prendre serrent les dents, effacent le message et redoutent déjà la prochaine vague.

Si vous êtes de ces excités du clavier, il existe une thérapie très efficace pour vous guérir. Elle se résume en quelques mots : informez-vous avant d'agir et dans le doute, abstiens-toi !

Bon, me direz-vous, que faire alors quand on reçoit une alerte au virus ou une pétition pour sauver le monde ? Visitez une des meilleures sources d'information sur les canulars du Web : le site Hoaxbuster. Ce haut lieu de la chasse aux courriels indésirables vous offre des ressources pour comprendre le phénomène et pour vous informer sur les derniers canulars en vogue. Un Toulousain malin, Alexandre Nouvel, nous offre aussi une page très utile, qui nous explique, sous forme de questions et réponses, comment nous pouvons être vigilants face aux canulars. Si vous avez un doute sur une alerte au virus (3), lisez le Secuser News, une excellente source d'information sur les faux et les vrais virus. Car il existe aussi de vrais virus et le risque d'en recevoir par courriel est réel. Récemment, la fameuse photo d'Anna Kournikova, qui était bel et bien un virus, en a fait suer plusieurs. La règle d'or pour ne pas attraper de virus par courriel : ne jamais ouvrir un fichier joint que vous ne prévoyez pas recevoir et surtout sans le faire passer par un détecteur de virus. Ces logiciels sont des chiens de garde indispensables pour protéger votre machine et vos données.

Un dernier mot sur les courriels que vous faites suivre à toute une liste de personnes : si vous devez vraiment faire un envoi en nombre, inscrivez les adresses des destinataires dans le champ " Bcc " (4) plutôt que dans le champ " To " ou " À ". De cette façon, aucun des destinataires ne verra la liste complète, ce qui vous évite de commettre une indiscrétion, autre source de cyberfrustration pour ceux et celles qui en sont victimes!

Je vous souhaite de passer un très bel été, autour d'un bon feu ou au fond du jardin, là où les virus nous laissent tranquilles, mais où les bibittes de toutes sortes prennent la relève tout dard devant ! Vive le moustiquaire :-) !

(1) traduction *made in France* de " to forward "

(2) mail bombing

(3) C'est le cas récemment du faux virus " Sulfnbk.exe ", qui en a inquiété plus d'un!)

(4) Bcc:, Ccc: ou Cci: veulent dire respectivement : blind carbon copy, copie conforme cachée, copie conforme invisible, selon le logiciel que vous utilisez.

http://www.hoaxbuster.com/index.html
http://sambistas.online.fr/alno/canulars.html
http://news.secuser.com/index.htm /

DÉJÀ VU dans La LIBERTÉ

Le sens des mots...



Dans *La Liberté* du 19 juin 1987, on pouvait lire : « Le lancement du huitième livre de Roger Léveillé, ***Montréal poésie***, est prévu pour le 27 août. Au dire de l'écrivain, « Le sens des mots n'est qu'une partie du langage. Il reste toujours l'inexplicable. Tu peux avoir des théories de la peinture, mais les meilleures théories, ce sont toujours les peintures elles-mêmes. Il y a aussi un plaisir dans l'écriture qui n'a rien à voir avec la signification de ce qu'on écrit. Si tu écris quelque chose à la main ou à la machine à écrire, par exemple, c'est très différent. »

Recette

Asperges à l'estragon

1 paquet d'asperges fraîches, soit une quinzaine
1 noisette de beurre
Jus de 1/2 citron
1/2 c. à thé (2 g) d'estragon

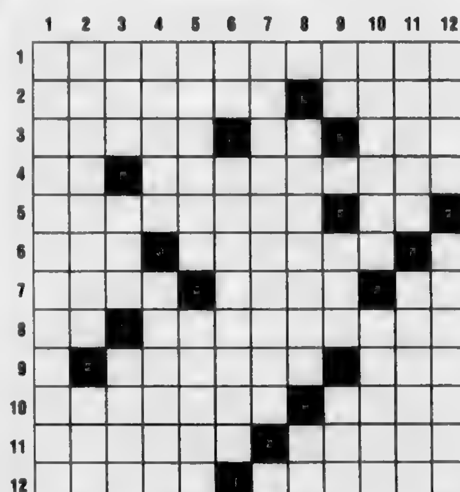
- Éplucher les asperges.
- Couper les queues et réserver avec les pelures pour une base de soupe.
- Couper les asperges, sur la longueur, en diagonales minces en effectuant une rotation de 1/4 de tour à chaque coupe.
- Frire dans le beurre et ajouter le jus de citron et l'estragon.
- Saler et poivrer au goût.

Donne 2 portions.

Recette tirée du site Internet suivant : http://www.recettes.qc.ca

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 149



HORIZONTALEMENT

1. Se dit de certains fruits qui se détachent en entier de la plante mère.
2. Mollusque des mers chaudes. – Sagum.
3. Admets comme réel. – Exclamation enfantine. – Colère, courroux.
4. Affirmation. – Enzymes.
5. Personne de race noire. – Personnel.
6. Titre d'honneur. – Recrute par surprise ou par force.
7. Prénom féminin. – Lu de nouveau. – Négation.
8. Personnel. – Difficultés à faire des gestes, même simples.
9. Joueurs de la ligne d'attaque. – Monnaie de la Suède.
10. Raccourcie. – Homme politique suisse (1845-1928).
11. Religieuses. – Plante des sols humides.
12. Allure du cheval (pl.). – Sus.

VERTICALEMENT

1. Personne qui manque de logique.
2. Alcaloïde de l'opium. – Ville de Yougoslavie.
3. Laminoir à deux cylindres. – Consentement donné. – Fleuve d'Italie.
4. Canal côtier. – Ont le talent.
5. Dresser avec effort. – Espaces clos pour enfermer des oiseaux.
6. Personnel. – Impératrices.
7. Atteinte d'un vieillissement naturel.
8. Cercles pigmentés entourant les mamelons. – Doublée.
9. Préposition. – Pris connaissance. – Poète français (1887-1966).
10. Ait son origine. – Couvrir d'iode.
11. Fatiguée et amaigrie. – Huile essentielle du bigaradier.
12. Sur l'Orne. – Choses de peu d'importance.

RÉPONSES DU N° 148

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	I	N	S	E	P	A	R	A	B	L	E	S
2	N	E	T	T	E	T	E		R	A	N	I
3	T	O	R		S	T	A	D	E		L	L
4	E	L	I	S	E	E		O	R	G	I	E
5	R	O	D	E		I	V	R	A	I	E	S
6	E	C	O	T	O	N	E	S		T		I
7	S	A	R	A		D	R		L	A	M	E
8	S	U		C	A	R	G	A	I	S	O	N
9	A	X	E	E		A	E	D	E		D	
10	N		P	E	T	I	T	E	S	S	E	S
11	T	O	I	S	E		E	N	S	I	L	E
12	E	R	E		T	E	S	T	E	R	A	S



DIVISION • SCOLAIRE
FRANCO-MANITOBAINE

Voici des extraits des textes gagnants du concours de rédaction et de dessins

J'aime mon école...

Sylvie Champagne · École Pointe-des-Chenes

J'aime le directeur et les enseignantes parce qu'ils nous apprennent des nouvelles choses, nous montrent des bonnes manières, à faire des choses, nous aident quand on en a besoin et beaucoup d'autres choses.

Rowan Kenny · École Noel-Ritchot

J'aime mon école parce que nous travaillons ensemble.

Stephane Pattyn · École Pointe-des-Chenes

Mon école est la meilleure ! Quand tu prends ton premier pas dans l'école, tu ne vas jamais l'oublier. Elle a des boîtes de recyclage remplies de papier qu'on va réutiliser. Les planchers brillent de cire. Chaque classe a un babillard rempli de projets magnifiques que les élèves ont faits. Les élèves font de beaux efforts pour parler le français. Pendant la récréation, personne est tout seul ! C'est comme une grosse chaîne d'amitié. Les profs sont gentils. Ils nous donnent de beaux collants. Ils organisent beaucoup de bonnes sorties scolaires. Tout le monde dans les classes sont amis.

Amy Gnutel · École Lacerte

J'aime beaucoup mon école car il y a beaucoup d'activités. J'ai toujours beaucoup de plaisir quand je suis à l'école. Il y a des médiateurs pour aider les élèves à résoudre leurs problèmes. Il y a aussi des jours où il y a des dîners déjà préparés pour nous à l'école. Il y a des sorties, des foires, des patrouilleurs pour aider des personnes à traverser la rue et des vidéos. Mon école est une école très active. Vive les activités !

Julien Fouillard · École Saint-Lazare

J'aime mon école parce que je peux travailler à faire des mathés, faire de la catéchèse ensemble et j'aime l'école parce que je peux jouer. On fait des choses ensemble, on va à l'école pour aider les professeurs. L'école c'est du plaisir parce que les professeurs sont gentils et on peut leur parler, si je ne vais pas à l'école je n'aurai pas un bon emploi.

Chanel Rodrigue · École communautaire Réal-Berard

J'aime l'école communautaire Réal-Bérard parce qu'il y a des bons profs que j'aime. J'aime la structure de jeux. Quand il pleut, on joue à des jeux ou on regarde une vidéo. Parfois on a des sorties scolaires et on a des visiteurs qui viennent montrer toutes sortes d'affaires intéressantes. On a beaucoup d'espace dans la cour d'école. Il y a des bons règlements de sécurité. On a un grand champ et les élèves sont gentilles ou gentils. Je suis contente ici. J'aime beaucoup mon école, j'ai du plaisir ici.

Kevin Prada · Ecole Lacerte

Les enseignants sont les meilleurs de la DSFM. Ils nous enseignent tout en ayant du plaisir. Il y a de très bons amis. On joue toujours ensemble dehors. Ils parlent tous français. Ils sont très généreux. On a de très bonnes activités à notre école comme la Foire à la fin de l'année, la Dérouine au Festival du Voyageur et plusieurs autres. Finalement, les médiateurs et les patrouilleurs sont les meilleurs dans l'univers. Les médiateurs sont toujours à la tâche aux récréations. Aussi, nos patrouilleurs sont extraordinaires. On a la meilleure école du monde.

Alicia Plamondon · École Pointe-des-Chênes

J'aime mon école parce qu'on apprend à écrire et à lire des livres et à parler le français. On écrit des grands mots. J'aime aussi qu'il y a des professeurs qui nous aident à faire tout ça. Merci d'être gentils et de nous laisser jouer dehors et ça nous donne de l'énergie. Merci pour les autobus car si on avait pas d'autobus on aurait besoin de marcher à l'école et après à la maison encore. J'aime mon école.

Mathieu Carellier · Ecole communautaire Real-Berard

J'aime additionner et soustraire. J'aime aller au centre d'écoute. J'aime chanter. Et j'aime dessiner. Et j'aime compter. J'aime faire les point-à-point. Et j'aime aller à la récréation. J'aime lire des livres. Et j'aime faire des casse-tête.

Brianne Normandeau · Ecole Noel-Ritchot

J'aime beaucoup l'école. C'est une de mes meilleures activités dans ma vie. J'aime les mathés parce que j'aime jouer avec des chiffres. J'aime faire des multiplications et des divisions. J'aime aussi beaucoup la musique surtout jouer de la flûte et chanter. J'aime l'éducation physique. Finalement, j'aime les sciences car je peux faire pousser des belles fleurs. J'aime vraiment mon école !

Mélanie Lagacé · École Noël-Ritchot

Quand j'étais en première année, ma mémère a décidé d'aller au ciel. J'avais beaucoup de peine mais Madame Jeanette m'a aidé à comprendre. Après, j'étais contente et chaque soir je prie beaucoup pour ma mémère. Je suis contente d'être à l'école Noël-Ritchot par que j'ai appris à prier et à aimer Dieu.

Alexia Douchard · École Lacerte

Cody Eary · Ecole Gabrielle-Roy

J'aime l'école parce qu'on travaille. Le travail nous fait comprendre des choses puis chaque année on apprend plus de choses. J'aime l'école parce qu'on lit des livres et les livres nous aident à lire davantage.

Classe de maternelle · École Lacerte

Voici ce que nous aimons de notre école : jouer avec nos amis, aller au laboratoire d'informatique, jouer dehors, le rassemblement, le bac à eau et le bac à sable, aller au gymnase, faire des bricolages, faire de la musique, peinturer, notre enseignante, dessiner et colorier, le repos. Nous aimons l'école Lacerte !

Carmen Vielfaure · École Taché

À l'école Taché on est plein d'amitié. Tu pourrais même dire qu'on est taché d'amitié. À l'école Taché on est plein d'amour. On est même taché d'amour. À l'école Taché on est taché d'amour et d'amitié. C'est pour ça qu'on s'est nommé l'école Taché !

Mélanie Roy · École Taché

Moi je trouve mon école formidable. Je trouve que l'école a toujours été chaleureuse et plaisante. Les activités et les sorties sont toujours agréables. Les enseignant.e.s et les élèves sont très polis et gentils. Les personnes à l'école sont toujours prêtes à t'aider. Pour moi, les personnes ne sont pas nouvelles car ça fait depuis que j'ai 5 ans que je viens à l'école Taché.

Chantal Dupuis · École Taché

Ce que j'aime de mon école c'est que tout le monde parle français et ils sont gentils. J'aime l'école Taché parce que nous sommes comme une grande famille et nous nous connaissons d'une classe à l'autre. C'est aussi amusant d'arriver à l'école et de voir tout le monde avec un beau sourire sur leur visage. J'aime aussi l'éducation physique, car nous avons la chance de faire des sports à l'école. À l'école Taché, tous les enseignants et les enseignantes sont très gentils. L'école Taché est une très bonne école et c'est un plaisir d'y être.

Mathieu B. · Ecole Tache

L'école Taché est une école qui invite tout le monde à venir nous visiter parce qu'on est une grande famille. L'école Taché est très amusante. On a tout ce qu'il nous faut. On ne peut pas demander mieux. On a une grande cour d'école. On a des bons professeurs qui sont gentils et qui nous apprennent des nouvelles choses. On a un bon concierge qui nettoie matin et soir. J'aimerais remercier toutes les personnes qui travaillent à l'école Taché.

Andre Touchette · École Taché

On a des projets amusants. On apprend en s'amusant sans qu'on se fasse de soucis, à l'aide de notre souris et de notre enseignante qui nous sourit ! On a aussi de belles récompenses. Voici ce que j'en pense ! C'est extra les films au gymnase, les journées pizza, beignes et chocolat chaud. Au coeur, ça me fait chaud !

Roxanne Champagne · École Taché

J'aime mon école parce que j'apprends l'écriture cursive et à lire.

Quentin Raval · École Taché

J'aime mon école parce que j'ai beaucoup d'amis et j'ai de bons professeurs. J'aime beaucoup la directrice de mon école. Je suis heureux dans mon école !

Claire Paetkau · École Taché

J'aime quand mon professeur me laisse lire des livres parce que c'est relaxant pour moi.

Sasha Lemoine · École Saint-Lazare

J'aime quand on peut colorier. J'aime quand on fait de la lecture. J'aime quand je suis le calendrier. J'aime faire le crocodile. J'aime écrire sur le tableau. J'aime regarder les fleurs parce que je peux faire des livres.

Monica Trudeau · École Gabrielle-Roy

J'aime l'éducation physique parce qu'on joue beaucoup de sports. J'aime mes amies parce que les personnes ici sont gentilles. J'aime les madames et les auxiliaires parce qu'elles sont gentilles. J'aime la cour d'école. Il y a beaucoup de choses à faire.

Larissa Barr · École Pointe-des-Chênes

J'aime l'école Pointe-des-Chênes parce qu'il y a toujours un environnement propre. Les enseignants et auxiliaires sont toujours là pour t'aider quand tu as des problèmes. Le programme d'accueil est excellent parce que quand je suis rentrée dans cette école je ne savais pas vraiment parler le français mais maintenant je suis aussi capable que plusieurs élèves dans ma classe. Les activités sportives sont très amusantes. Je suis vraiment heureuse d'être à l'école Pointe-des-Chênes.

Joanne Chabbert · École Noël-Ritchot

L'école te montre comment difficile la vie peut et va être, alors dans tout ce que tu fais, t'apprends quelque chose de nouveau et souvent tu utilises quelque chose que tu as appris à l'école. Comme quand tu rencontres d'autres personnes, tu as probablement appris comment parler et socialiser avec des enfants de ta classe. Quand j'étais plus jeune, j'avais beaucoup de misère en mathématiques, mais maintenant je suis parmi les meilleurs de ma classe. Ça montre que les professeurs sont des personnes qui t'appuient et qui veulent t'aider pour que tu sois une meilleure personne dans l'avenir. Cette école est là pour moi pour toute ma vie.

Les genres se mélangent

Soixante-deux spectacles seront présentés tout au long du Festival de jazz de Winnipeg. De quoi danser pendant quelques jours.

Mylène CRÊTE

Restaurants, boîtes de nuit et quelques scènes disséminées à travers la ville accueilleront les artistes qui performeront au Festival de jazz de Winnipeg du 15 au 23 juin. Quatre d'entre eux donnent un avant-goût de ce qu'ils comptent présenter.

Bullfrog et Kid Koala

Le groupe montréalais et son *turntablist* vedette, Kid Koala, sont de passage au Pyramid Cabaret le 20 juin. Le groupe, formé il y a neuf ans, marche dans les sillons du DJ qui a lancé son premier album intitulé *Carpal Tunnel Syndrome*, il y a un peu plus d'un an. Ceci a mené la formation indépendante en tournée mondiale.

Bullfrog a déjà joué au Festival de jazz de Winnipeg en 1999. Cette année, leur passage les mènera à travers l'Ouest canadien où ils feront la tournée de ce genre d'événement. « Parfois, c'est plaisant d'aller à l'autre bout du monde, mais après six semaines on a envie de revenir », signale le chanteur et guitariste, Mark Robertson, Franco-Ontarien d'origine.

Le groupe jouera ses propres compositions qui sont un mélange de funk, de rythmes américains à la James Brown, de gogo et de musique latine sans oublier les quelques notes en provenance de la Nouvelle-Orléans. « Nous tentons de garder en vie la musique *live*, poursuit-il. Les tables tournantes de Kid Koala, un instrument qui a à peine 15 ans, y ajoutent une touche moderne. »

Jay Harrison

Ce musicien manitobain, un habitué du Mârdi jazz au Centre culturel franco-manitobain (CCFM), profitera du festival pour lancer son premier album solo le 23 juin au Shark Club. Les pièces de *Soon*, que sept musiciens interprèteront, glissent du blues au jazz avec quelques accents western.

Jay Harrison jouera cinq sortes de cuivres au cours de l'interprétation d'une quinzaine de chansons qui composent son spectacle. « Mon album est le fruit du travail que je fais dans divers groupes de musique, explique-t-il. Pour moi, le jazz et le blues sont une merveilleuse façon de communiquer. »

Riel : plaidoyer musical

Le contrebassiste et directeur musical, Normand Guibeault, accompagné de son ensemble de jazz fera découvrir le 24 juin une partie de l'histoire du Manitoba aux mélomanes qui se rendront au CCFM. Le spectacle multimédia racontera les 15 dernières années de la vie de Louis Riel en 20 tableaux.

Rudimental

Des chansons en français et d'autres en anglais ; Sarah Dugas, Andrina Turenne et Ariane Jean présenteront un répertoire varié le 17 juin au Old Market Square. Elles seront accompagnées de six musiciens pour insuffler quelques accents funk aux chansons traditionnelles et modernes qu'elles interprèteront. Le trio ira ensuite en tournée en Ontario et peut-être à Montréal.



Archives La Liberté

The Swing Cats.

The Swing Cats

Les sept musiciens aux costumes tachetés et zébrés feront une prestation le 19 juin au Windsor Hotel. Leur « jump swing » aux influences blues et jazz s'inspire de la musique des années 1930 et 1940. « Ce que j'aime à propos du swing, c'est l'énergie, la joie et le défi qu'il représente avec ses arrangements compliqués issus du jazz », remarque le batteur, Kelly Leveille.

Le groupe a à peine deux ans d'existence et déjà il a enregistré un disque *live* avec le penchant anglophone de Radio-Canada, CBC. « Nous jouerons des chansons originales et quelques-unes d'artistes du même genre musical », décrit Kelly Leveille qui invite les amateurs de swing à venir danser au son de leur musique.

KARATÉ

Une ceinture d'or pour Bérard

Le jeune karatéka de 17 ans, Jean-François Bérard, a offert toute une performance au Championnat national de karaté.

Jean-François NADEAU

Le Franco-Manitobain Jean-François Bérard a remporté une médaille d'or ainsi qu'une médaille de bronze au Championnat national de karaté, qui a eu lieu à Montréal du 1er au 3 juin.

Le jeune karatéka a pu monter sur la première marche du podium grâce à sa performance au *kumite*, l'épreuve où deux adversaires doivent se battre jusqu'à ce que l'un deux obtienne un point.

Jean-François Bérard a participé à trois combats dans la catégorie junior (14-17 ans) ceinture brune, pour finalement mériter le titre de meilleur karatéka au Canada pour cette épreuve. « C'est un sentiment exceptionnel, presqu'indescriptible de remporter une médaille d'or au niveau national, exprime-t-il. J'étais tellement heureux. Je ne m'étais jamais senti comme cela. »

Cependant, la tâche n'a pas été facile pour l'athlète de 17 ans, qui pratique le karaté depuis cinq ans. La victoire lui a été concédée au prix de certains sacrifices. « La compétition était très forte, explique Jean-François Bérard. Les deux Québécois et le Saskatchewannais que j'ai affronté étaient très robustes. Lorsque j'ai terminé mon dernier combat, j'avais les côtes toutes rouges et je saignait des orteils. De plus, j'ai failli me disloquer la mâchoire. C'était tellement douloureux, le lendemain du championnat, que je n'ai pas mangé de la journée. »



photo : Jean-François Nadeau

Le karatéka Jean-François Bérard a remporté l'or et le bronze au Championnat national de karaté à Montréal.

Pour être le meilleur des neuf karatékas qui participaient à la compétition nationale dans sa catégorie, Jean-François Bérard s'est entraîné intensivement pendant les deux dernières années. « En général, je travaillais entre 10 et 12 heures par semaine, mentionne-t-il. Cependant, quand j'ai commencé à m'exercer avec l'équipe nationale, il m'arrivait de faire mon entraînement régulier durant la semaine, en plus de celui de l'équipe la fin de semaine. »

Ces nombreuses heures ont permis à l'adepte de ce sport japonais de mieux maîtriser ses techniques de *kumite*, telles que les blocages et celles qui permettent de garder son adversaire à distance.

En plus de cette victoire, Jean-François Bérard a obtenu la troisième place au *kata*, mot japonais qui signifie *séquences de mouvements*. Dans cette épreuve, les participants doivent effectuer une sorte de chorégraphie, composée de mouvements de combats.

Pour performer au kata, une maîtrise des mouvements effectués doit être démontrée. De plus, la force déployée, de même que les transitions entre les différentes positions sont évaluées. Dans cette épreuve, le corps doit être en parfaite harmonie avec l'esprit.

« J'ai été impressionné par la qualité des *katas* au Championnat national, indique le jeune homme de Saint-Vital. Les huit compétiteurs qui étaient évalués avec moi étaient très forts. Ils montraient tous un bon esprit. »

Bien que sa performance exceptionnelle au Championnat national de karaté soit récente, Jean-François Bérard songe déjà à la compétition de l'an prochain. « Je vais continuer à m'entraîner intensément pour faire aussi bien en 2002, affirme-t-il. Ceci va peut-être me permettre de prendre part à des compétitions de niveau international. »

SOCCER

Les Voyageurs dominent

Les Voyageurs du collège Louis-Riel ont connu toute une saison de soccer. Filles et garçons se sont imposés en maître dans leur division respective. Profitant d'un repos bien mérité, leurs noms demeureront en tête de classement de la ligue Suburban pour l'année 2000-2001.

Les formations féminines et masculines *varsity* et *varsity junior* ont clôturé la saison scolaire de brillante façon en prenant part, le 26 mai, au championnat de la ligue Suburban, tenu au Shamrock High School à Southdale. Neuf écoles secondaires étaient en lice. Ayant dominé leurs adversaires tout au long de la saison, les Voyageurs y ont une fois de plus affirmé leur statut de champion.

Les équipes *varsity* filles et garçons ont par la suite tenté de décrocher un titre provincial le 2 juin, à l'occasion du *2001 Provincial Urban High School Soccer Championship*. Bien qu'ils aient dominé sur la scène régionale, les Voyageurs ont obtenu des résultats quelque peu décevants, notamment une dernière position chez les garçons. Les filles ont toutefois remporté la finale consolation, leur assurant ainsi une cinquième position, sur une possibilité de huit.

V. D.

Télé-horaire de la semaine du 18 au 24 juin 2001

Le Jour du Seigneur : le dimanche 24 juin à 10 h à la SRC

Messe célébrée à l'église Saint-Martin-de-Tours, à Malartic, par Pierre Goudreault, prêtre.

Du lundi au vendredi

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	7h30 Matin express		L'été...c'est péché!			Lingo	Lois et Clark		Le Midi	Tam Tam	Cinéma variées				Variées	Variées	Carmen Sandiego	Variées
RDI	Le journal RDI	Variées	L'Atlantique en direct			Le Québec en direct	Le Midi	Le Québec en direct			L'Ontario en direct		L'Ouest en direct		Le journal RDI	Journal de France	Le journal RDI	
TV5	Zig Zag Café		Variées	100% question	Variées	Ma C..d'arts	Variées		Variées	Variées	Variées	Journal de France	Journal Suisse	Journal Belge	La chance aux chansons		Variées	Variées
TVA	Beverly Hills		Les saisons de Clodine		Josée, Gaston et	Coup de chapeau / L :45 Le TVA midi / :45 Le TVA			Maman Dion	Boutique TVA		Quoi Bugs?	Les feux de l'amour		Claire Lamarche		Top modèles	Sunset Beach

Lundi 18 juin

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Watatatow	Lingo Jeu télévisé.	Ce soir	50... et un monde	Tam Tam	Catherine	"Plaxmol" (Com,'97) Marcia Gay Harden, Robin Williams.				Le Téléjournal/ Le Point Bulletin national.		Ce soir	Nouvelles sports /:55 "Mme Parker et le cercle vicieux" (Dra,'94) Matthew Broderick, Jennifer Jason Leigh.				
RDI	RDI Junior	Capital actions	Le journal RDI	Maison-neuve	Grands reportages		Le Téléjournal/ Le Point Bulletin national.		Maison-neuve	Le Canada aujourd'hui		Oiseaux	Le Téléjournal/ Le Point Bulletin national.		Grands reportages La guerre de la banane		Capital actions	Oiseaux
TV5	Pyramide	Journal Suisse	Journal de France	..Fait débat			:20 TV5 infos	Nom de loi P Delilée est sous enquête.		Bibliot-heca	Journal Belge	Le soir 3	TV5 le journal /:15 Louis Labrocante			:45 Bouillon de culture		
TVA	Le TVA	Tôt ou tard	Le déco show	Un monde de fous	Ally McBeal Un modèle accuse Ally.		Michel Jasmin		Le TVA	Tôt ou tard	Le TVA, sports/:15Loterie /:25 "À la recherche de Bobby Fischer" (Dra,'93) Max Pomeranc, Joe Mantegna.					:55 Fin de la programmation		

Mardi 19 juin

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Watatatow	Lingo Jeu télévisé.	Ce soir	Accent franco.	Tam Tam	Monde.. Charlotte	Du soda au soda Spectacle d'humoristes.		Réseaux Serie dramatique.		Le Téléjournal/ Le Point Bulletin national.		Ce soir	Nouvelles sports /:45 Découverte		:45 Fin de la programmation		
RDI	RDIJr /:15 Euronews	Capital actions	Le journal RDI	Maison-neuve	Grands Rep. L'histoires des Devadassi.		Le Téléjournal/ Le Point Bulletin national.		Maison-neuve	Le Canada aujourd'hui		Entrée des artistes	Le Téléjournal/ Le Point Bulletin national.		Grands reportages Les servantes du sexe		Capital actions	Entrée des artistes
TV5	Pyramide	Journal Suisse	Journal de France	Comme au cinéma Invité(es): Monica Bellucci, Charles Berling, Dieudonné, Karine Viard.				Temps présent Parents vieillissants.		Panorama	Journal Belge	Le soir 3	TV5 le journal /:15 F. Mitterrand...		:15 Mémoires de... Le nacional de la Havane.		:10 Nom de loi	
TVA	Le TVA	Tôt ou tard	Bec et museau	Records Guinness	Planète en folie		Juste pour rire		Le TVA	Tôt ou tard	Le TVA, sports/:15Loterie /:25 "Bopha!" (Dra,'93) Maynard Eziashi, Danny Glover.					:55 Fin de la programmation		

Mercredi 20 juin

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Watatatow	Lingo Jeu télévisé.	Ce soir	Affaires de goût	Tam Tam	"Présumé innocent" Un homme est soupçonné d'avoir tué une collègue. (Police,'90) Raul Julia, Harrison Ford.					Le Téléjournal/ Le Point Bulletin national.		Ce soir	Nouvelles sports /:45 "Platinum" (Dra,'97) Pascale Bussières, Robert Cavanah.				:40 Fin de journée
RDI	RDIJr /:15 Euronews	Capital actions	Le journal RDI	Maison-neuve	Grands Rep. L'histoire de deux femmes.		Le Téléjournal/ Le Point Bulletin national.		Maison-neuve	Le Canada aujourd'hui		Rivières	Le Téléjournal/ Le Point Bulletin national.		Grands reportages Sida d'ici et de là bas		Capital actions	Rivières
TV5	Pyramide	Journal Suisse	Journal de France	Envoyé spécial			:20 TV5 infos	Miroir sur scène Extraits de pièces.		Les idées lumière	Journal Belge	Le soir 3	TV5 le journal /:15 Comme au cinéma				:15 Temps présent Parents vieillissants.	
TVA	Le TVA	Tôt ou tard	Oeufs d'or	Fleurs, jardins	"Laboratoire de clonage" (Dra,'97) Bradley Whitford, Elizabeth Perkins.				Le TVA	Tôt ou tard	Le TVA, sports/:15Loterie /:25 "Darkman" (Dra,'90) Frances McDormand, Liam Neeson.				:25 Infopublicité		Fin de la programmation	

Jeudi 21 juin

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Watatatow	Lingo Jeu télévisé.	Ce soir	Carrières	Tam Tam	Jardins...	La bicyclette bleue Réseau de Résistance.		Maison-Blanche Un hôte important arrive.		Le Téléjournal/ Le Point Bulletin national.		Ce soir	Nouvelles sports /:45 "L'entraîneur" (Dra,'93) Craig Sheffer, James Caan.				
RDI	RDI Junior	Capital actions	Le journal RDI	Maison-neuve	Grands Rep. Film d'un médecin cinéaste.		Le Téléjournal/ Le Point Bulletin national.		Maison-neuve	Le Canada aujourd'hui		Culture-choc	Le Téléjournal/ Le Point Bulletin national.		Grands reportages Prolonger la vie?		Capital actions	Culture-choc
TV5	Pyramide	Journal Suisse	Journal de France	Tapis rouge Invités: Patrick Fiori, Alain Souchon, Isabelle Boulay, Mariah Carey et Étienne Daho.					Écrans du monde	Arts et autres	Journal Belge	Le soir 3	TV5 le journal /:15 Envoyé spécial				Miroir sur scène Extraits de pièces.	
TVA	Le TVA	Tôt ou tard	Arcand	"La guerre des étoiles: Un nouvel espoir" (Sci-Fi,'77) Carrie Fisher, Mark Hamill.					:15 Le TVA	:45 Tôt ou tard	:15 Le TVA, sports	Loteries /:40 "Desperado" (Dra,'95) Joaquim Almeida, Antonio Banderas.				:40 Publicité	:10 Fin de la programmation	

Vendredi 22 juin

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Watatatow	Lingo Jeu télévisé.	Ce soir	Vie chal.	Tam Tam	Chick'n Swell	Au cabaret...		Zone libre Images de l'expédition.		Le Téléjournal/ Le Point Bulletin national.		Ce soir	Nouvelles sports /:45 "Le gendarme se marie" (Com,'68) Geneviève Grad, Louis de Funès.				
RDI	RDIJr /:15 Euronews	Capital actions	Le journal RDI	Douce folie	Grands reportages Enfants du tiers-monde.		Le Téléjournal/ Le Point Bulletin national.		Douce folie	Le Canada aujourd'hui		Griffe	Le Téléjournal/ Le Point Bulletin national.		Grands reportages		Capital actions	Griffe
TV5	Pyramide	Journal Suisse	Journal de France	Thalassa Escale au bord de la Manche.		Faut pas rêver Hôpital accueille éléphants.		Festival d'été			Journal Belge	Le soir 3	TV5 le journal /:15 Décollage		:15 Tapis rouge			:45 Anouk et autres
TVA	Le TVA	Tôt ou tard	Forges du désert		"Parce que maman travaille" (Psy,'94) John Heard, Anne Archer.				Le TVA	Tôt ou tard	Le TVA, sports/:15Loterie /:25 "Aux frontières de l'au-delà" (Dra,'94) Christine Lahti, Jeff Goldblum.					:55 Infopublicité		

Samedi 23 juin

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Fennec	L'histoire sans fin	Quasi-modo	Famille pirate	:05 Doug	Histéria!	Voici Lulu	Lassie	Le Midi	"Le Petit Dinosaure III" (Dess,'95)			Aventures Tintin	Derniers paradis		Circuit PME	Branché	Oiseaux
RDI	Le journal RDI	Bulletin des jeunes	Le journal RDI	Rivières	Griffe	Entrée des artistes	Le Midi	Enjeux Magazine d'affaires publiques.		Histoires oubliées	La semaine verte Magazine agricole.		La guerre froide Une guerre s'engage.		Griffe	Journal de France	Le journal RDI	Bulletin des jeunes
TV5	:15 Voyages, Voyages Le coeur du monde.		TV5journal /:15Invité	Paysages	TV5 infos /:15 Viva: les Simon		TV5 le journal /:15 Chronique paysan				Journal Suisse	Journal de France	:05 Pas rêver La fête des vignerons.		TV5 le journal /:25 "Le combat des reines" (Rom,'94) Jean-Marcy Bory, Pascale Rocard.			
TVA	6h00 Salut, bonjour! Chroniques culturelles.		Passion loisirs	Quoi Bugs?	Fleurs, jardins	Vins & fromages	I-D maison		Via TVA	Boutique TVA		Infopubli-cité	Infopubli-cité	Infopubli-cité	"L'enfant sacré du Tibet" (Com,'86) Charlotte Lewis, Eddie Murphy.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Un air de famille	Vie chal.	Téléjour-nal	L'Aventure olympique	...country		Belle & rebelles			Téléjour-nal	Défilé..fête Défilé dans les rues à Montréal.		Nouvelles sports /:25 "Vive la République" (Com,'97) Antoine Chappey, Hippolyte Girardot.					:50 Fin de journée
RDI	Oiseaux	Culture-choc	Le journal RDI	Histoires oubliées	Enjeux Magazine d'affaires publiques.		Téléjour-nal	Entrée des artistes	Culture choc	Mémoires Pays	Zone libre Magazine sur l'actualité.		Téléjour-nal	Entrée des artistes	Enjeux Magazine d'affaires publiques.		Téléjour-nal	Rivières
TV5	Journal Belge	Paysages	Journal de France	"Charmants voisins" Eva Darian, Babett Arens.			L'échappée belle Pas de temps mort.		:15 Pas rêver	Paleo Festival Nyon					:10 Viva Rompre avec le quotidien.		Faut pas rêver	
TVA	Le TVA	"Matilda" (Com,'96) Danny DeVito, Mara Wilson.				"Jackie Chan perd la mémoire" (Dra,'98) Michelle Ferre, Jackie Chan.					Le TVA/:20 Sports	:40 Loteries /:45 "Le silence des agneaux" (Act,'91) Anthony Hopkins, Jodie Foster.					:20 Publicité	:50 Fin de journée

Dimanche 24 juin

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	:05 Bande à Dingo	Aladdin	:05 Bande à Ovide	Il était une fois...la vie	Jour du Seigneur		Maison-neuve	Entrée des artistes	Le Midi	La semaine verte Magazine agricole.		Second regard	Monde Clémence		"Tit-Coq" (Dra,'53) Monique Miller, Gratien Gélinas.			
RDI	5h30 Matin express	Bulletin des jeunes	Enjeux	Griffe		Histoires oubliées	Le Midi	Zone libre	Jardins d'aujourd'hui Magazine d'horticulture.		La guerre froide		Enjeux Magazine d'affaires publiques.		Griffe	Journal de France	Le journal RDI	Bulletin des jeunes
TV5	7h20 24 heures Meilleurs moments		:15 TV5 l'invité	Temps affaires	:05 Kiosque Faits de l'actualité.		TV5 le journal /:15 Louis Labrocante			:45 Images de pub	Entretiens	Journal de France	Journal Suisse	Journal Belge	Mémoires de palaces Le George V de Paris.		F. Mitterrand... Choix politiques.	
TVA	7h00 "Le flic de Beverly Hills"		"Louis 19, le roi des ondes" (Com,'94) Agathe de la Fontaine, Martin Drainville.				Quoi Bugs?	Infopubli-cité	Évangéli-sation	Boutique TVA		Infopubli-cité	Infopubli-cité	"Un prince à New York" (Com,'98) Arsenio Hall, Eddie Murphy.				

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Émilie de..lune Le diable et le pasteur.		Téléjour-nal	Découverte Athlètes du règnes animal.		Pop Rétro	Angèle Dubeau	L'été de la	Téléjour-nal	Spectacle de la Fête nationale du Québec Les meilleurs moments de la fête de la Saint-Jean.				Nouvelles sports /:55 "Les dernières fiançailles" (Psy,'73) Jean-Léo Gagnon, Marthe Nadeau.				
RDI	Douce folie	Mémoires d'un pays	Le journal RDI	Maison-neuve	Zone libre Magazine sur l'actualité.		Téléjour-nal	Culture choc	Maison-neuve	Second regard	Enjeux Magazine d'affaires publiques.		Téléjour-nal	Histoires oubliées	Zone libre Magazine sur l'actualité.		Téléjour-nal	Maison-neuve
TV5	Pyramide	Journal Suisse	Journal de France	Vivement dimanche! Invité(es): Philippe Geluck.			TV5 infos /:15 Bouillon de culture			Jeux 2001	Journal Belge	Le soir 3/:45 Invité	TV5 le journal /:15 Spectacle fête			:45 Images de pub	Télétour-isme	Oeuvres chantier
TVA	Le TVA	Décibel	Tôt ou tard		Musicographie		"L'arme fatale III" (Com,'92) Danny Glover, Mel Gibson.					Le TVA/:50 Sports	:10 Loteries /:15 Kevin Parent			:50 Infopublicité		:50 Fin de journée

Gens d'ici

La culture au quotidien

Jean-François NADEAU

Après avoir oeuvré deux ans comme directrice à l'école Lagimodière, Pauline Gagné sera, dès le 20 août, la prochaine coordonnatrice des services pédagogiques et culturels de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). Dans ses nouvelles fonctions, elle a l'intention d'intégrer davantage la culture franco-manitobaine à l'enseignement.

« Depuis sa mise sur pied, la DSFM a fait de grands progrès à ce niveau, souligne Pauline Gagné. Il y a sept ans, quand on parlait de culture, c'était toujours en fonction d'une activité spéciale à organiser. Maintenant, les enseignants sont prêts à intégrer la culture à l'enseignement quotidien. »

Pour atteindre son objectif, la nouvelle coordonnatrice des services pédagogiques et culturels indique qu'il faut donner des exemples concrets aux élèves, qui concernent leur vécu, et ce, dans toutes les matières. « En mathématiques, par exemple, il est possible de faire des résolutions de problèmes à partir de données démographiques sur la population francophone du Manitoba, explique-t-elle. De même, en français, il serait souhaitable de faire connaître davantage d'auteurs franco-manitobains aux élèves. »





Pauline Gagné.

Selon Pauline Gagné, ce sont de petits gestes comme ceux-là qui permettent aux jeunes de s'identifier. « En organisant des activités spéciales, nous demeurons dans la phase d'éveil, de sensibilisation générale à la culture, affirme-t-elle. En intégrant la pédagogie et la culture, cela permet à l'élève de connaître ses origines, de savoir qui il est. Ensuite, il sera plus enclin à s'impliquer au sein de sa communauté. »

Pauline Gagné aura également pour mandat de planifier les journées pédagogiques des enseignants selon leurs besoins. Elle devra notamment offrir de la formation sur les nouvelles tendances en enseignement, telles que la pédagogie par projet.

De plus, elle continuera de voir au bon fonctionnement des activités organisées par la DSFM, comme Dansons ensemble, le Festival des arts ainsi que Fau's'connaître.

La titulaire de ce nouvel emploi est très motivée par les défis qui l'attendent. Elle espère continuer et faire évoluer à sa façon « le travail exceptionnel accompli par Diane Bruyère », qu'elle remplacera. « Ce sont de gros souliers que j'aurai à chausser en prenant le poste qu'occupait Diane Bruyère, admet Pauline Gagné. Elle a beaucoup fait dans le dossier de la pédagogie et de la culture à la DSFM. »

VENTES-DÉBARRAS

Attention aux bricoles !

Les biens d'occasion vendus dans la cour des voisins ne sont pas toujours des affaires d'or.

Mylène CRÊTE

Ménage du printemps rime souvent avec ventes-débarras, communément appelées « ventes de garage ou ventes bric-à-brac ». Une table érigée sur la pelouse où de vieux objets traînent en attendant de changer de main fait vibrer la passion des chercheurs de trésors. Pourtant, plusieurs vieilleries peuvent s'avérer dangereuses surtout si elles sont destinées aux enfants.

Santé Canada identifie 11 objets pour lesquels les acheteurs doivent redoubler de prudence s'ils envisagent les acquérir usagés. L'organisme gouvernemental distribue aussi un bulletin afin de prévenir d'éventuels accidents. « Les gens ont une confiance absolue, car ils ont utilisé l'article pour leur bébé, note l'inspecteur de la sécurité des produits à Santé Canada, Daniel Laporte. Souvent, ils s'en servent sans savoir qu'il y a des risques. » C'est justement après plusieurs utilisations que l'objet risque d'être endommagé ou tout simplement trop vieux.

Les barrières pour bébé en accordéon sont à proscrire, car elles peuvent étrangler le nouveau-né dont la tête se serait inséré entre les barreaux. Il est interdit de les vendre au Canada en vertu de la Loi sur les produits dangereux. Il en va de même pour les marchettes munies de roues qui peuvent amener l'enfant à dégringoler les escaliers ou à s'accrocher dans les fils.

Une étiquette de conformité sur laquelle est indiquée la taille de l'enfant pour lequel le siège est conçu doit apparaître sur tous les sièges d'auto. « Il faut vérifier que la courroie d'ancrage passe du dessus du siège jusque dans le banc, que la courroie d'entrejambe s'attache bien et que l'étiquette certifie que l'objet n'ait pas dix ans », détaille Daniel Laporte.

Des normes de sécurités ont été établies par le gouvernement pour les poussettes et les berceaux respectivement en 1985 et 1986. Dans le premier cas, il faut vérifier si le mécanisme de pliage de ces engins se verrouille bien. Pour les petits lits, la date de fabrication doit y apparaître. Tous les lits fabriqués avant 1986 sont considérés dangereux. « Le support du matelas peut se défaire très facilement à l'insu des parents, ce qui laisse une ouverture où l'enfant glisse et reste coincé », explique l'inspecteur.

D'autres objets retrouvés dans les ventes-débarras ne sont pas nécessairement dangereux à condition qu'ils soient utilisés pour ce qu'ils ont été conçus. C'est le cas de l'équipement de sport. « Quelqu'un a déjà vendu un casque de la crosse en le faisant passer pour un casque de hockey, relate Daniel Laporte. C'est très dangereux car l'impact d'une chute au hockey est beaucoup plus fort qu'à la crosse. »

Avec toutes ces restrictions, il devient hasardeux de s'improviser vendeur sans savoir si la marchandise est conforme aux règles ou non. Selon la loi, la responsabilité incombe toutefois à l'acheteur. « Il est préférable de ne pas acquérir des objets pour enfants dans une vente de garage, car le recours est moindre en cas d'accident », indique l'avocat Jean-Paul Boily.



photo: Mylène Crête

Jean-Paul Boily recommande la prudence lors des ventes-débarras autant pour les vendeurs que pour les acheteurs.

Pourtant, le vendeur d'une journée n'est pas dégagé de toute responsabilité. « Il faut être prudent dans ce genre d'événement pour ne pas se prononcer sur les qualités d'un produit, ce qui est considéré comme une garantie verbale, car cela ouvre la porte à d'éventuelles poursuites », clarifie-t-il.

En plus de suivre ces recommandations, ceux qui souhaitent tenir une vente dans un quartier résidentiel ne peuvent le faire plus de deux fois par année et ce pour ne pas déranger les voisins, selon les règlements de la Ville de Winnipeg.

La Régie des services publics

Avis d'audience publique

Demandeur : La Société d'assurance publique du Manitoba

DEMANDEUR : La Société d'assurance publique du Manitoba (la « Société ») a soumis une demande à la Régie des services publics (la « Régie ») afin que soient approuvés ses tarifs de base et ses primes d'assurance automobile obligatoire pour l'an 2002. La Société soumet une telle demande afin de se conformer aux exigences de la *Loi sur l'examen public des activités des corporations de la Couronne et l'obligation redditionnelle de celles-ci* et de la *Loi sur la Régie des services publics.*

INCIDENCE DES TARIFS :

La Société demande l'approbation des tarifs de son régime d'assurance Autopac de base, qui devraient entrer en vigueur le 1er mars 2002 et qui réduiront de 1,2 % les recettes totales provenant des primes, ainsi que des modifications décrites ci-dessous, lesquelles auront l'incidence suivante sur les principaux codes d'usage des véhicules.

Les modifications ci-dessous comparent les tarifs de base pour 2002-2003 à ceux établis pour 2001-2002, *en excluant* le rabais ponctuel de 16,6 % qui a été appliqué à tous les tarifs de base en 2001-2002.

Le rabais ponctuel de 16,6 % offert en 2001-2002 ne sera pas renouvelé. Par conséquent, les primes des propriétaires de véhicules seront encore une fois établies en conformité avec les tarifs de base approuvés par la Régie.

Étant donné la baisse de 1,2 % des recettes et les autres modifications décrites ci-dessous, les tarifs de base de plus de 54 % des véhicules du parc provincial demeureront stables ou seront réduits.

Code d'usage	Nombre de véhicules	Augmentation ou réduction
Voitures de tourisme	616 175	-0,86 %
Véhicules — tarif commercial	46 686	10,98 %
Véhicules publics	8 355	-6,89 %
Motocyclettes	7 208	15,00 %
Remorques	96 083	-31,15 %
Véhicules à caractère non routier	26 476	-27,50 %
Situation d'ensemble	**800 983**	**-1,21 %**

L'incidence générale des rajustements sur le parc provincial de véhicules sera la suivante :

- 48,7 % des véhicules (390 130) feront l'objet d'une réduction des primes; la plupart des réductions seront inférieures à 50 $;
- 5,9 % des véhicules (47 399) feront l'objet du maintien des primes à leur niveau actuel;
- 25,8 % des véhicules (206 371) feront l'objet d'une augmentation des primes de moins de 20 $;
- 14,4 % des véhicules (115 110) feront l'objet d'une augmentation des primes variant de 20 $ à 50 $;
- 4,3 % des véhicules (34 436) feront l'objet d'une augmentation des primes variant de 50 $ à 100 $;
- 0,9 % des véhicules (7 537) feront l'objet d'une augmentation des primes de plus de 100 $.

Le rajustement final des primes individuelles peut varier selon dossier de sinistres du conducteur, son dossier de conduite, le code d'usage du véhicule, le territoire de résidence et le groupe de tarification du véhicule. L'effet cumulatif net des rajustements individuels ne dépassera pas les montants ci-dessus.

La Société ne propose aucune modification des réductions et des surprimes applicables aux parcs de véhicules, des primes applicables aux permis de conduire ou des surprimes pour accidents, des frais afférents aux paiements échelonnés, ainsi que des frais de service et de transaction actuels.

PRINCIPAUX POINTS DE LA DEMANDE :

Les rajustements tarifaires suivants sont proposés aux polices émises entre le 1er mars 2002 et le 28 février 2003 :

- des augmentations et des réductions de tarifs fondées sur les dossiers de sinistres des conducteurs, variant entre +15 % et -15 % pour les diverses catégories de véhicules;
- des rajustements tarifaires de −1,4 % à +9,4 % afin que les modifications apportées à la classification et aux groupes tarifaires aient un effet neutre sur les recettes;
- une réduction des tarifs applicables aux véhicules à caractère non routier et à la plupart des remorques grâce à une réduction des frais d'exploitation alloués à ces catégories de véhicules.

MODIFICATIONS APPORTÉES À LA CLASSIFICATION PAR LA SOCIÉTÉ :

Modification de code d'usage
Le code d'usage des *voitures agricoles à tarif universel* sera éliminé. Les voitures agricoles qui auraient été immatriculées antérieurement selon ce code d'usage seront intégrées au code d'usage des *voitures à tarif universel.* La modification ne se traduira pas par une augmentation des tarifs des automobilistes concernés.

Voiture agricole
La catégorie des *voitures agricoles* sera redéfinie afin que sa définition soit plus conforme à celle des camions agricoles stipulée dans le *Code de la route.* La modification ne se traduira pas par une augmentation des tarifs des automobilistes concernés.

Les personnes intéressées à obtenir tous les détails des modifications proposées peuvent examiner la demande soumise par la Société, les témoignages recueillis par la Régie ainsi que les documents d'appui en se présentant aux bureaux de la Société ou de la Régie.

Les personnes qui souhaitent obtenir une copie de la demande peuvent communiquer avec la personne suivante :

Rick Sloan
Société d'assurance publique du Manitoba
234, rue Donald, 8e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4A4
Téléphone : 985-7055 (appels à frais virés acceptés)

MODIFICATION DES TARIFS :

Les tarifs de la Société seront examinés par la Régie des services publics, conformément à la *Loi sur la Régie des services publics.* La Société ne peut apporter aucune modification à ses tarifs ou adopter de nouveaux tarifs sans l'approbation de la Régie. Dans le cas de la Société d'assurance publique du Manitoba, les tarifs applicables à ses services correspondent aux bases de tarification et aux primes du régime d'assurance automobile obligatoire qu'elle offre aux automobilistes. La Régie peut émettre une ordonnance au sujet de toute demande qui lui est soumise, qui répond à cette dernière en totalité ou en partie, ou elle peut accorder d'autres réparations en plus ou en remplacement des réparations demandées, d'une manière complète et sous tous leurs aspects, comme si la demande soumise visait de telles réparations partielles, additionnelles ou autres.

AUDIENCE :

La Régie tiendra une audience publique sur la demande de la Société dans la salle d'audience de la Régie des services publics, au 330 de l'avenue Portage (4e étage), à Winnipeg (MB), le 15 octobre 2001, à compter de 9 h.

RÉUNIONS EN MILIEU RURAL :

Selon la réaction de la population au présent avis et aux autres avis de la Régie, cette dernière est prête à organiser une réunion à Brandon et à d'autres endroits. Les personnes qui souhaitent se présenter à une réunion doivent en informer par écrit le secrétaire de la Régie au plus tard le 17 août 2001 en précisant l'endroit où elles désirent se faire entendre.

Les avis ultérieurs de la Régie confirmeront la tenue de ces réunions. Les parties intéressées peuvent également obtenir des renseignements sur les réunions prévues en s'adressant à la Régie.

PROCÉDURE :

La Régie a adopté des règles de pratique et de procédure qui s'appliqueront à l'audience sur la demande de la Société. On peut se procurer un exemplaire de règles en écrivant au secrétaire de la Régie ou en composant le 945-2638 à Winnipeg.

RÉUNION PRÉPARATOIRE :

Toute personne, entreprise ou société qui désire intervenir au sujet de la présente demande et participer à l'interrogation des témoins, apporter des preuves, faire des observations ou soumettre des points de vue doit assister ou être représentée à la réunion préparatoire qui aura lieu le 25 juin 2001, à 10 h, dans la salle d'audience de la Régie, au 330 de l'avenue Portage (4e étage), à Winnipeg (Manitoba).

Les objectifs de la réunion sont les suivants :

i) connaître les intervenants et les motifs de leur intervention et leur donner l'occasion de se concerter afin d'éviter les répétitions;

ii) établir le statut de certains intervenants par rapport à la demande;

iii) établir un horaire qui facilitera l'échange de renseignements utiles.

Les personnes qui souhaitent intervenir en français à la réunion préparatoire doivent en informer le secrétaire de la Régie le plus tôt possible. Les personnes qui souhaitent intervenir en français à l'audience publique doivent en informer le secrétaire de la Régie avant le 5 octobre 2001 et, si possible, lors de la réunion préparatoire.

INTERVENANTS :

Aux fins de la présente audience, les intervenants sont les personnes, les entreprises et les sociétés qui souhaitent participer à l'interrogation des témoins, apporter des preuves, faire des observations ou soumettre des points de vue. On demande aux parties qui souhaitent intervenir d'informer le secrétaire de la Régie de leur intention dès qu'elles auront pris connaissance du présent avis.

Les intervenants doivent également faire parvenir une copie de leur lettre au conseiller juridique de la Société, à l'adresse suivante :

Kevin M. McCulloch
Vice-président, Services juridiques
Conseiller juridique et secrétaire général
Société d'assurance publique du Manitoba
234, rue Donald, bureau 912
Winnipeg (Manitoba) R3C 4A4
Téléphone : 985-7383

Les parties qui, au cours de l'audience, souhaitent simplement présenter un mémoire ou communiquer leur point de vue sans participer à tout le processus doivent informer le secrétaire de la Régie de leur intention de prendre part à l'audience au plus tard le 14 septembre 2001.

FRAIS DES INTERVENANTS :

Les intervenants peuvent être admissibles à une aide financière. L'ordonnance de la Régie n° 163/87 du 12 novembre 1987 indique la marche à suivre pour le remboursement éventuel des frais des intervenants ainsi que les lignes directrices de la Régie dans ce domaine. Les parties qui souhaitent soumettre une demande de remboursement doivent étudier cette ordonnance; elles peuvent en obtenir un exemplaire en s'adressant au secrétaire de la Régie.

FAIT le 28 mai 2001.

Le secrétaire de la Régie des services publics,

G. O. Barron


Donner un préavis de cinq jours


Salle accessible aux fauteuils roulants



Astra Credit Union

À votre service

Le nouveau point de services Astra Credit Union de Saint-Vital espère plaire à tous, anglophones comme francophones.

Jean-François NADEAU

Astra Credit Union célèbrera l'ouverture officielle de sa succursale de Saint-Vital, le 16 juin. Une fête extérieure sera organisée pour souligner l'événement (1).

Cette nouvelle infrastructure compte parmi les rares institutions financières à offrir des services en français à Saint-Vital. « Astra Credit Union a vraiment misé sur le service à la clientèle, explique le directeur de la succursale, Marcel Normandeau. Nos membres peuvent donc recevoir les services personnels en français ou en anglais, selon leur préférence. Nous avons embauché quatre employés bilingues à cet effet. »

Selon Marcel Normandeau, l'ouverture de ce nouveau point de services répond à un besoin important de la population. « Lorsque je suis déménagé à Saint-Vital en 1988, indique-t-il, il y avait beaucoup moins de francophones. Toutefois, depuis quelques années, le quartier a connu un développement exceptionnel, et le nombre de francophones a augmenté considérablement. C'est pourquoi Astra a choisi de s'installer ici, et je crois que les gens l'apprécient. »

Afin de satisfaire et de fidéliser sa récente clientèle, Astra Credit Union a construit sa succursale de manière originale. « Plusieurs personnes sont impressionnées par la façon dont nous avons bâti notre immeuble, mentionne Marcel Normandeau. Au milieu, nous avons installé ce que j'appelerais un petit salon communautaire. Il y a des fauteuils où les gens peuvent consulter des journaux et des revues bilingues. De plus, un ordinateur est mis à la disposition de nos clients qui veulent aller naviguer dans Internet. Une télévision est également installée à cet endroit, et les membres et leurs enfants peuvent y regarder des émissions. Les tout-petits ne sont pas en reste puisqu'une partie du salon communautaire a été aménagée pour eux. »

Toutefois, il faut davantage pour attirer les gens vers un nouveau centre financier. Bien souvent, ils font affaire avec la même institution financière depuis plusieurs années. « C'est très difficile de se bâtir une nouvelle clientèle, admet Marcel Normandeau. Nous avons fait une importante campagne publicitaire, qui s'est étendue sur plusieurs mois. Nous avons placé des publicités dans plusieurs journaux, tant anglophones que francophones.



photo : Jean-François Nadeau

Quelques membres du personnel de la nouvelle succursale d'Astra Credit Union de Saint-Vital : Joel Bretecher, Ursula Faustle, Angela Gross, LaRae Grieve et Marcel Normandeau.

Nous avons également diffusé, dans les deux langues, des messages sur les ondes de stations de radio ainsi que sur les bancs des arrêts d'autobus situés à Saint-Vital et à Saint-Boniface. »

Par ailleurs, Astra Credit Union a augmenté sa visibilité en commanditant des activités communautaires, comme un tournoi de hockey.

Selon Marcel Normandeau, la clef du succès d'une entreprise réside dans la qualité de son service à la clientèle, ainsi que dans sa visibilité. « Si les gens nous connaissent et qu'ils sont satisfaits des services qu'ils reçoivent, ils vont en parler dans leur entourage, mentionne-t-il. C'est principalement de bouche à oreille qu'une entreprise construit sa clientèle, et c'est par la qualité des services qu'elle offre qu'elle conserve ses membres. »

(1) Les gens qui sont intéressés à assister à la célébration du 16 juin n'ont qu'à se présenter au 200, promenade Meadowood, entre 10 h. et 14 h.

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Apprendre et grandir ensemble

Direction générale adjointe

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche d'un.e candidat.e pour combler le poste suivant :

Direction générale adjointe

La Division scolaire franco-manitobain recherche une personne avec une expertise en pédagogie et en administration scolaire afin d'assurer une formation de qualité aux élèves francophones du Manitoba.

Le poste de direction générale adjointe comprendra entre autres les tâches suivantes :

- assister à la préparation d'une planification à long terme;
- assister la direction générale à la coordination et à la gérance de différents comités de la Commission scolaire franco-manitobaine;
- planifier et diriger l'élaboration de politiques divisionnaires se rapportant aux programmes, au matériel didactique et au perfectionnement professionnel;
- assister la direction générale dans la gestion, la supervision et l'évaluation des directions d'école et des enseignant.e.s.

La personne choisie travaillera sous la direction du directeur général et devra posséder :

- une Maîtrise en éducation (ou études au niveau du 2e cycle);
- une excellente maîtrise du français et de l'anglais (oral et écrit);
- une bonne connaissance de la programmation scolaire;
- une excellente habileté de communication;
- plusieurs années d'expérience en enseignement;
- de l'expérience réussie en administration scolaire;
- une capacité de travailler en équipe;
- une bonne connaissance de la communauté francophone;
- la capacité de promouvoir la mission/vision de la DSFM;
- capacité de bonne gérance des ressources (humaines et financières).

L'entrée en fonction est prévue pour le 1er août 2001.

Toute personne intéressée devra soumettre sa candidature et son curriculum vitae **avant 12 h le 25 juin 2001** auprès de :



Monsieur Léo Robert
Directeur général
Division scolaire franco-manitobaine
Case postale 204
485, chemin Dawson
Lorette (Manitoba)
R0A 0Y0

Téléphone : (204) 878-9399 **Télécopieur : (204) 878-9407**

Offre d'emploi

Technicien(ne) de recherche
(8 semaines, 35 heures / semaine)

La Société franco-manitobaine (SFM) est à la recherche d'un(e) technicien(ne) de recherche pour le développement d'un cahier d'information et de statistiques.

Sommaire de l'emploi
Les tâches et les responsabilités du ou de la technicien(ne) consisteront à faire la recherche, la coordination et la mise en page d'information et de statistiques pour notre cahier « Questions – réponses ». La recherche et la coordination comprennent :

- La recherche d'information pertinente au développement du cahier.
- La coordination de la cueillette d'information auprès de nos partenaires.
- La rédaction des questions et des réponses, ainsi que des faits saillants et des statistiques.
- La mise en page du cahier « Questions – réponses ».
- La création de la première ébauche du document ainsi que la vérification de la version finale.

Compétences
- Bonne maîtrise du français et de l'anglais, tant à l'orale qu'à l'écrit.
- Posséder une bonne connaissance de la communauté francophone du Manitoba.
- Bonne connaissance du traitement de texte Word.
- Être en mesure de travailler tant en équipe qu'individuellement.

Salaire : 6,25 $ de l'heure

Entrée en fonction : le 2 juillet 2001

De génération en génération

S F M
SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

Veuillez présenter votre demande par écrit, ***au plus tard le lundi 25 juin 2001***, en prenant soin de joindre votre curriculum vitae avec la mention « Personnel » à :
Monsieur Daniel St-Vincent, Centre de ressources communautaire (CRC)
383, boulevard Provencher, pièce 215, Saint-Boniface (MB) R2H 0G9
(204) 233-ALLÔ(2556) ou 1-800-665-4443

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Apprendre et grandir ensemble

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 sollicite des candidatures pour le poste suivant :

SECRÉTRAIRE ADMINISTRATIF(IVE)
Secteur de la Programmation et des Services aux élèves

Poste permanent à 100 %

Sous la direction du directeur général adjoint le(la) titulaire est responsable des suivants :

- coordonner l'agenda du directeur général adjoint;
- coordonner le travail et le personnel de secrétariat du secteur;
- assurer la gestion efficace des dossiers du secteur;
- en l'absence du directeur général adjoint, recevoir toute requête des commissaires, représentants régionaux, directeurs, professeurs, touchant les dossiers relevant de celui-ci;
- prendre des décisions dans les domaines qui lui sont délégués;
- assurer, à l'occasion, un lien entre le directeur général adjoint et la direction des écoles.

Les personnes intéressées doivent :

- avoir une très bonne connaissance du français et de l'anglais;
- posséder des habiletés très développées au niveau des fonctions variées déléguées au secrétariat;
- posséder les habiletés requises pour la gestion du personnel du secrétariat;
- démontrer une initiative professionnelle marquée;
- démontrer la capacité de gérer plusieurs dossiers et posséder un sens d'organisation développé;
- avoir de l'entregent et le sens du travail en équipe.

L'entrée en fonction se fera le 7 août 2001.

Les personnes intéressées enverront leur demande accompagnée d'un curriculum vitae **avant le 27 juin 20001** à :



Monsieur Louis Druwé
Directeur général adjoint
Division scolaire franco-manitobaine
Case postale 204
485, chemin Dawson
Lorette (Manitoba)
R0A 0Y0

Téléphone (bureau) : (204) 878-9399
Télécopieur: (204) 878-9407
Courriel : ldruwe@atrium.ca

Nous remercions toutes les personnes qui soumettront leur candidature. Toutefois, nous communiquerons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.



Hôpital général St-Boniface General Hospital

RESPECT • SOINS COMPATISSANTS • RESPONSABILITÉ

L'Hôpital général Saint-Boniface prend son personnel et sa culture au sérieux. C 'est plus qu'un simple lieu de travail, c'est une communauté. Un lieu où 4 000 guérisseurs, enseignants, chercheurs et employés de soutien s''unissent pour fournir espoir et guérison. C'est un lieu régi par la mission et les valeurs de ses propriétaires, les Soeurs Grises : un établissement qui reconnaît sa responsabilité spéciale envers la communauté francophone du Manitoba

GESTIONNAIRE PRINCIPAL(E) • FONCTIONNEMENT

Nous sommes à la recherche d'un gestionnaire dynamique ayant l'esprit d'équipe et d'excellentes habiletés à communiquer. Le titulaire doit avoir à coeur la qualité et le service à la clientèle et aimer travailler dans un milieu de travail favorisant l'habilitation et la responsabilisation.

Se rapportant au directeur général - Services de soutien, le titulaire doit jouer le rôle de directeur et de chef de file dans les domaines de la gestion du matériel, du traitement des produits aseptiques, de l'alimentation, de la distribution du matériel, de l'entretien ménager et de la buanderie.

QUALITÉS REQUISES

- Baccalauréat en administration (publique, des affaires or en matière de santé) ou autres disciplines pertinentes.
- Diplôme de deuxième ou troisième cycle en administration (de préférence).
- Minimum de cinq (5) ans d'expérience en administration dans les domaines de la production et du fonctionnement, de préférence dans le milieu des soins de santé.
- Excellente capacité de planifier, d'organiser, de dresser des budgets et de résoudre des problèmes.
- Capacité d'établir et de maintenir de bonnes relations de travail avec les clients et les agences et intervenants externes.
- Capacité de s'adapter facilement à un milieu en évolution constante et à y réagir avec initiative.
- Attitude et approche proactives à la prise de décisions.

Pour vous joindre à une équipe dynamique de fournisseurs de soins de santé dans un milieu qui encourage la croissance personnelle et le développement professionnel, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae en toute confidentialité d'ici **le 26 juin 2001** à l'adresse suivante :

Agent de dotation
409, avenue Taché
Winnipeg (Manitoba)
R2H 2A6
Télécopieur : (204) 235-3695

Pour en savoir davantage sur l'Hôpital général Saint-Boniface, visiter notre site Web à
www.sbgh.mb.ca

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Apprendre et grandir ensemble

Enseignant.e

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche de candidat.e.s pour combler le poste suivant au **Collège Saint-Jean-Baptiste** :

Enseignant.e • Programme alternatif
Contrat permanent à 50 %
(le lundi, mardi et chaque deux mercredi)

Le.la candidat.e :

- doit posséder un brevet d'enseignement;
- doit être capable de travailler avec des jeunes qui ont besoin d'une programmation adaptée;
- doit travailler avec des groupes d'élèves de divers âges et niveaux;
- doit avoir une voiture et un permis de conduire.

L'entrée en fonction se fera le 28 août 2001.

Veuillez indiquer votre intérêt par écrit en communiquant avec le directeur **avant 16 h le mardi 26 juin 2001** :



Monsieur Jules Rocque
Collège Saint-Jean-Baptiste
Case postale 130
Saint-Jean-Baptiste (Manitoba)
R0G 2B0

Téléphone : (204) 758-3501 **Télécopieur : (204) 758-3243**

Pluri-elles (Manitoba) Inc.
est à la recherche d'une
assistante de recherche

Pluri-elles, un centre de ressources communautaire, recherche une assistante de recherche pour une étude au sujet de la violence vécue par les aînées francophones du Manitoba. La personne choisie devra se rendre dans différentes localités et passer en entrevue les candidates de recherche.

Compétences nécessaires :

- cours / études en psychologie, sociologie ou sciences sociales;
- cours / connaissances au sujet de la violence faite aux aînées;
- connaissances au sujet de la réalité des femmes;
- expérience préalable en recherche de nature sociale préférable;
- habileté à planifier et à organiser son travail;
- facilité de travailler de façon autonome;
- capacité de communiquer efficacement par écrit et verbalement;
- entregent pour pouvoir travailler avec les aînées;
- capacité de communiquer en français.

L'étudiante choisie devra retourner à l'université l'an prochain selon les exigences de Ressources humaines Canada.

Les personnes intéressées doivent soumettre leur curriculum vitae avec la mention « Confidentielle » avant le 25 juin 2001 au :



Comité de personnel
Pluri-elles (Manitoba) Inc.
570, rue Des Meurons
Winnipeg (Manitoba)
R2H 2P8

Nous revisons toutes les demandes mais nous ne convoquerons que les candidates retenues.

La Division scolaire La Montagne n° 28

est à la recherche de candidatures pour combler le poste suivant :

Complexe scolaire Saint-Claude :
1,00 poste temporaire (bilingue)
du 29 août 2001 au 30 juin 2002
• 3e année L.A., Maths, Science,
3e et 4e années Français, Science humaine, Musique, Dessin et Hygiène.

Veuillez soumettre votre demande d'emploi à :

Henri A. Bouvier
Directeur général
Division scolaire La Montagne n° 28
C.P. 160
Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba)
R0G 1M0
Téléphone : (204) 248-2228
Télécopieur : (204) 248-2482



Le chemin de fer de l'Amérique du Nord

Le CN cherche à combler des postes de chef de quart et de superviseur mécanique au service de Mécanique – traction de sa division des Prairies à Winnipeg (Manitoba).

Chef de quart

Tâches : Coordonner et superviser les activités quotidiennes de réparation et d'entretien des locomotives. Voir à ce que les activités de réparation reflètent les normes et les règlements de production et de qualité. Effectuer la gestion en démontrant un intérêt pertinent pour la santé et la sécurité de tous les employés.

Superviseur mécanique

Tâches : Superviser les activités d'entretien des locomotives et vérifier qu'elles sont effectuées de façon efficace et conformément aux règlements sur la sécurité et l'environnement. Voir au respect des exigences administratives de l'atelier et apporter continuellement des occasions d'amélioration au sein du centre de travail.

Exigences pour les deux postes : Diplôme d'études secondaires assorti d'un apprentissage pertinent ou d'une expérience connexe ainsi que d'aptitudes à la gestion de personnel. Excellente connaissance du matériel roulant en traction, du matériel d'atelier, des règlements sur la sécurité, l'environnement et la prévention des incendies, des normes de réparation, des ententes salariales, du Code canadien du travail, de la législation sur les droits de la personne, des politiques de l'entreprise et d'autres règlements et méthodes appropriés.

Conditions de travail pour les deux postes : Conditions d'atelier normales. Temps supplémentaire moyen.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitæ d'ici **le 22 juin 2001** au :

Bureau d'emploi du CN
234, rue Donald, bureau 604
Eaton Place
Winnipeg (Manitoba) R3C 4B4
Télécopieur : (204) 934-7446

LE CANADIEN NATIONAL SOUSCRIT AU PRINCIPE DE L'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI ET ENCOURAGE TOUTES LES PERSONNES QUALIFIÉES À POSTULER.

Le CN remercie tous les postulants; cependant, seules les personnes retenues seront contactées.

Monteur de ligne stagiaire :

Manitoba Hydro est à la recherche de personnes qualifiées voulant bénéficier d'une formation pour la carrière de monteur de ligne.

À titre de monteur de ligne stagiaire, vous participerez à un programme d'apprentissage d'une durée de quatre ans qui comprend de la formation en cours d'emploi et huit semaines de cours de formation professionnelle axés sur les compétences. Le programme mène au statut de compagnon. Pendant votre période de formation, vous travaillerez dans diverses régions de la province.

Pour que votre demande soit examinée, vous devez satisfaire aux exigences suivantes :

- Avoir obtenu un diplôme d'études secondaires et avoir réussi les cours suivants : mathématiques 40S (mathématiques appliquées ou pré-calcul) ou 300; physique 30S ou 200; anglais 40, 300 ou 301. Toute équivalence en matière de niveau d'études peut exiger la validation du ministère de l'Éducation.
- Détenir un permis de conduire valide de classe 5 du Manitoba et être admissible à une classe supérieure.
- Pouvoir travailler dans les hauteurs (de 9 mètres à plus de 36,5 mètres) sur des poteaux et des pylônes.
- Accomplir un travail physiquement exigeant par tous les temps.
- Pouvoir travailler avec des lignes électriques sous tension élevée tout en respectant les procédures de sécurité établies.

Le processus de sélection comprend des tests d'aptitudes, une entrevue, un examen médical et une séance d'évaluation des compétences et d'initiation aux métiers, d'une durée de deux jours, organisée par Manitoba Hydro.

Salaire : 11,58 $ - 19,68 $ l'heure
compagnon (maximum) - 26,43 $ l'heure

Les candidats doivent soumettre au plus tard le 23 juin 2001, un curriculum vitae, un relevé complet de notes d'études secondaires et un dossier du conducteur mis à jour. La capacité de communiquer dans les deux langues officielles (anglais et français) serait un atout.

NOUS NOUS SOMMES ENGAGÉS EN FAVEUR DE L'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI.

Faites parvenir les demandes à :
Manitoba Hydro, Concours no 01/0723LL
Ressources humaines, Service à la clientèle et commercialisation
1146, rue Waverley
Winnipeg (MB) R3T 0P4
Télécopieur : (204) 477-9045
Employment.CSM@hydro.mb.ca

Visitez notre site web : www.hydro.mb.ca

Nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour l'étape subséquente. Toutes les demandes seront conservées pendant une période de six mois.



LE DISTRICT NORD-OUEST DE L'OFFICE RÉGIONAL DE LA SANTÉ D'ENTRE-LES-LACS

est à la recherche d'un(e)

commis de bureau bilingue
équivalent à 0,5 temps plein

pour le Centre de santé communautaire de Saint-Laurent

La ou le titulaire de ce poste est responsable de la réception générale en plus d'avoir à s'acquitter de fonctions de base de travail de bureau, d'administration, de secrétariat et de comptabilité pour les activités du Centre.

QUALITÉS REQUISES :

La candidate ou le candidat idéal :

- est titulaire d'un diplôme de 12e année ou l'équivalent et a de l'expérience dans un bureau, une connaissance fonctionnelle des ordinateurs et de l'expérience avec les programmes Microsoft Word et Excel;
- a une formation et/ou de l'expérience en santé communautaire, ce qui serait un atout;
- est bilingue et peut bien communiquer par écrit et oralement en français et en anglais;
- peut entretenir de bonnes relations de travail avec le personnel au sein d'une équipe de travail multidisciplinaire.

Ce poste exige la vérification du casier judiciaire ainsi que du registre de l'enfance maltraitée.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ sous pli confidentiel au plus tard **le 25 juin 2001** à :

Keith Bytheway
Directeur du district Nord-Ouest
Office régional de la santé d'Entre-les-Lacs
Case postale 296
97, 1re Rue
Lundar (Manitoba) R0C 1Y0

Télécopieur : (204) 762-5164
Courriel : hr@irha.mb.ca

Visitez notre site Web à www.irha.mb.ca

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Apprendre et grandir ensemble

Enseignant.e

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche de candidat.e.s pour combler le poste suivant au **Collège Saint-Jean-Baptiste** :

Matières :

Français (S1, S2 et S4)
Géographie (S2)
Sciences naturelles (S1)
Biologie (S3)

Contrat temporaire à 100 %

L'entrée en fonction se fera le 28 août 2001. Ce contrat temporaire prendra fin en janvier 2002 (possibilité de prolongement).

Veuillez indiquer votre intérêt par écrit en communiquant avec la direction **avant 12 h le mardi 26 juin 2001** :



Monsieur Jules Rocque
Collège Saint-Jean-Baptiste
Case postale 130
Saint-Jean-Baptiste (Manitoba)
R0G 2B0

Téléphone : (204) 758-3501 **Télécopieur : (204) 758-3243**



est à la recherche d'un.e

directeur.trice des bénévoles et des programmes d'activités

Responsabilités :

Comme membre de l'équipe interdisciplinaire, cette personne planifie, organise et évalue les programmes d'activités offerts au 115 résidents de ce centre de soins de longue durée. Cette personne est aussi responsable de recruter, de former, d'assigner, de surveiller et d'évaluer les bénévoles au Foyer.

Qualifications requises :

- être diplômé.e dans un domaine ayant rapport à coordonner des programmes pour les activités et recruter des bénévoles;
- connaissances récentes dans le domaine des services et ressources communautaires;
- avoir de l'expérience et/ou intérêt en gérontologie;
- avoir de l'expérience à coordonner des programmes variés;
- compétences en leadership et communication;
- solides compétences interpersonnelles et organisationnelles;
- capacité de travailler de façon autonome;
- excellente connaissance du français et de l'anglais à l'écrit et à l'oral;
- connaissance des outils informatisés serait un atout.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande **avant le mercredi 27 juin 2001** à :

Ressources humaines
Foyer Valade
450, chemin River
Winnipeg (Manitoba)
R2M 5M4

Télécopieur : (204) 254-0329
Courriel : jdupas@tachevalade.org

La Division scolaire franco-manitobaine nº 69
Apprendre et grandir ensemble

Direction

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche de candidatures pour le poste suivant :

École Lagimodière - M à 8 (185 élèves)

Direction à 75 % du temps

Les candidat.e.s doivent :

- avoir d'excellentes habiletés de communication;
- posséder un brevet d'enseignement;
- avoir un minimum de cinq ans d'expérience comme enseignant.e;
- avoir une connaissance générale des programmes d'études;
- avoir des qualités de leadership et des habiletés en administration scolaire;
- promouvoir la mission de la DSFM et de la communauté scolaire.

Une préférence sera accordée aux candidat.e.s qui ont :

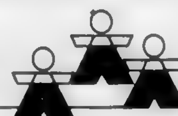
- de l'expérience en administration scolaire;
- un certificat en administration scolaire.

Les personnes intéressées enverront leur demande au directeur général, accompagnée d'un curriculum vitae, **avant le mercredi 20 juin 2001** à :



Monsieur Léo Robert
Directeur général
Division scolaire franco-manitobaine
Case postale 204
485, chemin Dawson
Lorette (Manitoba)
R0A 0Y0

Téléphone : (204) 878-9399 Télécopieur : (204) 878-9407



Postes d'été seulement
et
postes d'été avec possibilités de temps plein et partiel en septembre
pour
éducateur(trice)s de la jeune enfance.

Langue française parlée et écrite nécessaire.
Premiers soins et RCR requis.

Salaire selon le guide du MCCA.

Entrée en fonction :
le 3 juillet 2001

Venez vous joindre à nous !

Faire parvenir votre curriculum vitae à :

Les Heures Claires Inc.
320, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0J4

LES GAMINS DE SAINT-JOACHIM

Prématernelle française
à La Broquerie
est à la recherche d'un.e

ÉDUCATEUR(TRICE) PRÉSCOLAIRE

Le poste :

- responsable de la programmation français et francisation;
- contrat du mois d'octobre 2001 à juin 2002;
- emploi à temps partiel.

Les compétences requises :

- aime travailler avec les enfants de 3 et 4 ans;
- maîtrise du français oral et écrit;
- diplôme EJE II ou III un atout;
- expérience dans le domaine préscolaire.

Prière d'envoyer votre curriculum vitae d'ici **le 22 juin 2001** à :

Madame Yvette Chartier
C.P. 10
La Broquerie (Manitoba)
R0A 0W0

La Division scolaire franco-manitobaine nº 69
Apprendre et grandir ensemble

Enseignant.e

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche de candidat.e.s pour combler le poste suivant à **l'École Taché** :

Enseignant.e • 5e année
Contrat temporaire à 100 %

L'entrée en fonction se fera le 28 août 2001. Ce poste temporaire prendra fin le 22 mars 2002.

Les personnes intéressées doivent adhérer à la philosophie de l'école française, appuyer les buts et les objectifs de l'école.

Veuillez indiquer votre intérêt par écrit en communiquant avec la direction **avant 16 h le mercredi 20 juin 2001** :



Madame René-France Labossière
Directrice
École Taché
744, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W7

Téléphone : (204) 233-8735 Télécopieur : (204) 235-0321

La Division scolaire de la Rivière Rouge n° 17

est à la recherche d'un(e)

ENSEIGNANT(E)
de 5e année
(toutes les matières sauf la musique)
pour l'école Saint-Malo

Date d'entrée en fonction: le 28 août 2001.

L'école Saint-Malo est une école française. L'enseignement est 50 % en français et 50 % en anglais.

Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi **avant 15 h 30 le lundi 18 juin 2001**. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

M. Peter Carney
Directeur
École Saint-Malo
C.P. 190
Saint-Malo (Manitoba)
R0A 1T0

Téléphone: (204) 347-5255 • Télécopieur: (204) 347-5021

La Division scolaire franco-manitobaine nº 69
Apprendre et grandir ensemble

Enseignant.e

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche de candidat.e.s pour combler le poste suivant à **l'École communautaire Réal-Bérard** :

Musique/Harmonie (M à S4)
Musique générale (M à la 5e année)
Harmonie (2 harmonies : junior 6e, 7e, et 8e années; senior S1 à S4)

Contrat permament à 60 %

Le.la candidat.e doit posséder :

- des connaissances pratiques et théoriques de l'harmonie;
- de l'expertise dans un ou plusieurs instruments de l'harmonie serait un atout;
- l'habileté à enseigner le chant.

L'entrée en fonction se fera le 28 août 2001.

Les personnes intéressées doivent adhérer à la philosophie de l'école française, appuyer les buts et les objectifs de l'école.

Veuillez indiquer votre intérêt en communiquant avec la direction **avant 16 h le mercredi 20 juin 2001** :



Monsieur Daniel Faucher
Directeur
École communautaire Réal-Bérard
Case postale 490
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0

Téléphone : (204) 433-7706 Télécopieur : (204) 433-3086

APPEL DE CANDIDATURES
COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE
CONSEILLER OU CONSEILLÈRE

Le Collège universitaire de Saint-Boniface recherche un conseiller ou une conseillère pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un processus de reconnaissance des acquis au sein de l'établissement.

Rôle du conseiller ou de la conseillère

1. planifier, coordonner et mettre sur pied le programme de reconnaissance des acquis;
2. aviser les étudiantes et étudiants inscrits au 2e cycle en ce qui concerne leur programme d'études;
3. gérer les dossiers de la clientèle étudiante inscrite au 2e cycle;
4. appuyer le Bureau du registraire dans l'évaluation des équivalences des cours.

Compétences professionnelles

- une maîtrise ou tout agencement équivalent de formation ou d'expérience;
- excellente connaissance des deux langues officielles.

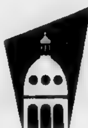
Entrée en fonction : le 1er août 2001

Durée du contrat : Poste temporaire (trois ans)

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae et les coordonnées de deux personnes répondant au plus tard **le 20 juin 2001** à Madame Raymonde Gagné, directrice des nouveaux programmes.

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature. Cependant, nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape.

Le CUSB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse aux citoyennes et aux citoyens canadiens et aux résidantes et résidants permanents du Canada.



Collège universitaire de Saint-Boniface

200, avenue de la Cathédrale Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0210 ou Télécopieur : (204) 233-0217
rgagne@ustboniface.mb.ca
www.ustboniface.mb.ca

Directeur général ou directrice générale
Centre de santé communautaire Côte de sable

Jusqu'à 80 000 $ (à l'étude) + gamme intéressante d'avantages sociaux.

Le Centre de santé communautaire Côte de Sable est un organisme de charité privé sans but lucratif qui œuvre auprès des communautés de la Côte-de-Sable, d'Ottawa-est et de la ville d'Ottawa afin d'assurer des soins de santé de premier ordre aux personnes, aux familles et à l'ensemble de la collectivité. Le Centre compte parmi les plus grands centres de santé communautaire en Ontario et est doté d'un effectif de 120 employés répartis dans six services.

Le directeur général ou la directrice générale relève du conseil d'administration et est responsable de la gestion et de l'administration générale du Centre. La personne choisie assurera la liaison avec le conseil d'administration et ses comités, les bailleurs de fonds et les organismes de planification et de santé. Elle doit posséder des compétences supérieures en leadership et en gestion afin de diriger une équipe multidisciplinaire solide et déterminée de professionnels de la santé et de programmes sociaux.

Les personnes intéressées doivent posséder une maîtrise en gestion des services de santé, en administration des affaires, en sciences de la santé ou dans un domaine connexe; au moins cinq ans d'expérience de gestion à un niveau supérieur dans le secteur sans but lucratif ainsi qu'une expérience confirmée de rapports avec un conseil d'administration et des comités. La personne choisie devra bien saisir les défis et les enjeux de l'heure en matière de santé communautaire et de la réforme de la santé de l'Ontario, du Canada et de la ville d'Ottawa. De plus, elle devra démontrer son expérience dans l'élaboration et l'évaluation de programmes ainsi que sur les questions qui touchent la gestion en général et les ressources humaines et financières. La connaissance des micro-ordinateurs est un atout.

Le Centre de santé communautaire Côte de sable s'est engagé dans une démarche de désignation laquelle garantira des services en français aux clients. La maîtrise des deux langues officielles est requise ou la volonté et capacité d'entreprendre des cours de français.

Les entrevues auront lieu au cours des deux premières semaines du mois d'août.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae et une lettre d'accompagnement **avant 16 h, le mercredi 27 juin 2001, au Comité de sélection, Directeur général ou directrice générale, Centre de santé communautaire Côte de sable, 221, rue Nelson, Ottawa (Ontario) K1N 1C7.**

Winnipeg

Avis de réunion publique

LA SANTÉ PUBLIQUE ET LES CHAMPS ÉLECTRIQUES ET MAGNÉTIQUES

Date : le lundi 18 juin 2001
Heure : 19 h à 21 h
Lieu : Centre des congrès de Winnipeg, 375, av. York

Cette réunion publique permettra aux participants d'examiner la *déclaration commune* sur les champs électriques et magnétiques et la santé publique rédigée par des experts dans ce domaine à la suite d'un atelier présenté plus tôt cette année par la Commission de protection de l'environnement du Manitoba. Des exemplaires de la *déclaration commune* peuvent être obtenus au bureau de la Commission ou sur le site Internet de celle-ci à l'adresse suivante : **www.cecmanitoba.ca**. Des experts dans le domaine de la santé publique et des champs électriques et magnétiques présenteront de courts exposés à ce sujet et pourront par la suite répondre à des questions.

Commission de protection de l'environnement du Manitoba
155, rue Carlton, bureau 305
Winnipeg (Manitoba) R3C 3H8

Téléphone : (204) 945-0594 ou 1 800 597-3556 (sans frais)
Télécopieur : (204) 945-0090
www.cecmanitoba.ca





Avis

LOI SUR LA PROTECTION DES EAUX NAVIGABLES

L.R.C. 1985, CHAPITRE N-22

Le ministère des Transports et des Services gouvernementaux du Manitoba vous informe qu'il a déposé auprès du ministre des Pêches et des Océans, conformément à la *Loi sur la protection des eaux navigables*, une demande d'approbation des plans et du site des travaux décrits dans les présentes.

Conformément à l'article 9 de la *Loi*, le ministère des Transports et des Services gouvernementaux du Manitoba a en effet déposé, auprès du ministre des Pêches et des Océans et au bureau du registraire de district du bureau des titres fonciers de Brandon (dépôt de plans de chemin de fer n° 1082, numéro d'enregistrement 1094518), une description du site et des plans relatifs au projet de construction d'un dalot qui enjamberait le ruisseau Scallion sur la route provinciale à grande circulation n° 1, dans le quart sud-ouest de la section 27, township 10, rang 26 O.M.P., dans la municipalité rurale de Wallace, au Manitoba.

Les objections écrites au sujet des conséquences des travaux sur la navigation maritime devraient être transmises, dans un délai maximal d'un mois suivant la date de cet avis, au directeur régional de la Garde côtière canadienne, ministère des Pêches et des Océans, 201, rue Front Nord, bureau 703, Sarnia (Ontario) N7T 8B1.

Fait à Winnipeg le 16[e] jour du mois de juin 2001.

Transports et Services gouvernementaux Manitoba



Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

DIVERS

SERVICES PAYSAGERS : Pour tous vos petits travaux de nettoyage ou d'aménagement paysager. Il est aussi possible de louer des rotoculteurs, « aerator », et « power-rake ». Les Jardins Saint-Léon, 419, chemin St-Mary's. 237-7216 ou cellulaire : 791-8834.
260-

GARDERIE FAMILIALE À SAINT-VITAL a des places disponibles pour enfants de 16 mois et plus. Un environnement sécuritaire et chaleureux. Activités amusantes et créatives. Les repas et goûter compris. Appelez Aline au 255-5500.
330-

RECHERCHE

RECHERCHE MAISON À LOUER avec minimum de 3 chambres à coucher. Saint-Boniface ou Saint-Vital. 235-1057.
326-

RECHERCHE GARDIENNE bilingue pour 2 enfants (3 ans et 3 mois) chez-moi ou chez-vous du lundi au vendredi de 8 h à 17 h 30. Pour plus de détails appelez Julie au 793-9311.
335-

À VENDRE

CHALET À VENDRE À SAINT-MALO : bien meublé et équipé, 3 chambres à coucher, salle de bain avec douche, grand lot privé, bien boisé près de la rivière. Condition exceptionnelle 30 900 $. Composez le 388-4348 ou 736-2845.
321-

PIANO DROIT : 1 300 $ ou meilleure offre. (204) 882-2476 à Sainte-Agathe.
332-

CAMION 1986 GMC : C 1500 Pick-up, 2 WD, 8 cyl., très bon état. Certificat d'inspection. 6 500 $. Pour plus d'information 233-3753.
334-

À LOUER

CHALET À LOUER à Saint-Laurent. 1 300 pi^2, 2 chambres au 2[e] étage, sur la plage. 400 $/semaine. Composez le (204) 646-2397.
313-

À LOUER : Rue Despins et Aulneau, 1 chambre à coucher. Autobus en face, propre et tranquille. Service de buanderie sur les lieux. 385 $/mois comprend tous les services. Disponible le 15 juin. Composez le 255-1578.
316-

À LOUER : Appartement de 2 chambres à coucher, près du CUSB. 450 $/mois comprend chauffage, eau et stationnement. Disponible le 15 juin. Composez le 231-5033.
322-

À LOUER : Appartement de 2 chambres à coucher. 161, rue Dumoulin. Disponible le 1[er] juillet. Tél. : 233-5087.
325-

CHALET À LOUER : 7 minutes au nord de Victoria Beach. 3 chambres à coucher, entièrement meublé, près de 3 terrains de golf et superbe plage. Tél. : 253-7366.
331-

GARÇONNIÈRE À LOUER : Appartement tranquille. Référence requise. Appelez au 793-9276.
327-

À LOUER : Coin Youville et Goulet, appartement de deux chambres à coucher. Rez-de-chaussée, entrée privée, autobus en face, propre et ensoleillé. Service de buanderie sur les lieux. 525 $/mois plus hydro, non fumeur, pas d'animaux, références requises. Disponible le 1[er] juillet. Laissez un message au 233-1784.
333-

APPARTEMENTS À LOUER : Près de la Fourche et de l'Hôpital Saint-Boniface. Appelez au 237-9711.
336-

Avis aux annonceurs

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **lundi à midi** pour parution le vendredi de la même semaine.

Téléphone : 237-4823

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le lundi à17 h.
(par écrit et payée d'avance)
Merci de votre collaboration.

Télécopieur : 231-1998

La LIBERTÉ

Nécrologies

Sœur Anne St-Gabriel (Germaine Péloquin) 1895-2001

Après une attente longue et patiente pour aller au ciel, sœur Anne St-Gabriel mourait très paisiblement, à la Maison provinciale des Filles de la Croix, le 24 mai 2001 à l'âge impressionnant de 105 ans.

On se souviendra longtemps d'elle pour son sens de l'humour très spécial ainsi que pour sa grande foi qui se manifestait dans une vie de prière intense et dans une attention bien personnelle pour chaque personne. Elle se dévoua dans différentes tâches apostoliques au Québec, en Saskatchewan et au Manitoba ainsi que dans l'enseignement et comme responsable de formation dans sa communauté.

Ses nombreux engagements communautaires étaient imprégnés de compassion, d'amour et de relations respectueuses et délicates. Elle vivait calmement… mouvement extériorisé par sa démarche calme et sereine.

Douée d'une mémoire exceptionnelle, sœur Anne St-Gabriel nous amusait et nous égayait par ses histoires qu'elle racontait toujours avec de multiples détails qui nous amusaient bien. Que le Seigneur soit loué pour 105 ans de grâces et de bénédictions !

Une veillée de prières eut lieu le 25 mai et les funérailles furent célébrées par Monseigneur Noël Delaquis le 26 mai à la Maison provinciale des Filles de la Croix.

La communauté des Filles de la Croix désire remercier bien sincèrement toutes les personnes impliquées au bien-être de sœur Anne St-Gabriel.



Raymonde Marie Morier (née Bourdon)

C'est avec le cœur lourd que la famille annonce le décès subit de notre chère épouse, mère et mémère Raymonde à son domicile. Elle est décédée le 3 juin 2001 à l'âge de 79 ans des suites d'une crise cardiaque.

Elle laisse dans le deuil son époux de 47 ans Fernand, ses filles Gisèle et son époux Ed Kosowski, Rita et son époux Maurice Roy, sept petits-enfants Stéphan, Noah et Marco Kosowski, Arielle, Cédric, Émilie et Maxime Morier-Roy, ses deux sœurs Suzanne McIntosh de la Californie, et Thérèse et son époux Augustin Morier d'Orleans (Ontario) ainsi qu'un oncle, de nombreux cousins, cousines, neveux et nièces et amis.

Raymonde est née le 3 mars 1922 au Manitoba et v/cu son enfance à Garson et à Saint-Boniface. Elle a œuvré au sein de l'entreprise Pioneer Grain pendant plusieurs années. Son premier et plus grand amour était sa famille et elle exerça le métier de gardienne avec chaque petit enfant. Elle a vécu de nombreux étés au chalet à Caddy Lake et aimait coudre, tricoter, crocheter et faire de l'artisanat. Elle était aussi membre actif des *Canadian Daughters*. Raymonde était une femme dévouée et d'une patience remarquable qui a su faire face à de nombreux défis ces dernières années. Personne réservée, elle était respectée pour son don d'elle-même et son stoïscisme. Sa présence et son amour inconditionnel étaient toujours appréciée. Elle a laissé sa marque dans nos cœurs et manquera beaucoup à toute la famille.

En célébration de sa vie, les prières ont eu lieu au Salon mortuaire Desjardins, 357, rue Des Meurons, le lundi 11 juin à 19 h. Le service a été célébré à l'église Saints-Martyrs-Canadiens, 289, rue Dussault, le mardi 12 juin à 14 h et a été présidé par M. l'abbé Jean-Louis Rocan. Une cérémonie d'inhumation des cendres aura lieu à une autre date au cimetière de Saint-Boniface.

Au lieu de fleurs, les parents et les amis peuvent s'ils le désirent faire un don à la mémoire de Raymonde à la Société Alzheimer du Manitoba, 120, rue Donald, Winnipeg (Manitoba) R3C 4G2.

La direction des funérailles de Mme Raymonde Morier a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou sans frais 1 (888) 233-4949.

Chronique

RELIGIEUSE

Joseph et Rose Seewald

« Voyez comme ils s'aiment ? »

L'Église nous propose le mariage chrétien, comme signe visible de l'amour du Christ pour son Église. Alors pourquoi y a-t-il tellement de couples, qui au début de leur projet d'amour, choisissent un modèle autre que celui proposé par l'Église ?

Si nous regardons, d'un peu plus près nous remarquons que pour certains, le mariage est uniquement quelques mots prononcés au palais de justice, pour d'autres, le mariage est une cérémonie religieuse dans une église car c'est plus marquant..., nous allons nous en souvenir plus facilement..., cela nous donne un point de repère pour notre mémoire collective.

Pour d'autres, l'édifice qu'est l'église représente des valeurs d'amour et de fidélité..., un besoin de vivre l'événement comme expérience d'une réalité qui est plus grande que soi..., qui nous dépasse.

Mais dans tous ces cas le Christ n'est pas mentionné. Il arrive assez souvent d'entendre le commentaire suivant : « Nous voulons nous marier à l'église, mais ne nous parlez pas de Jésus ! ». Ce commentaire révèle un manque de connaissance de Jésus et de son message.

Certains proposent la cohabitation : « J'ai vu mes parents vivre en désaccord et dans la peine pendant des années, je ne veux pas faire la même bêtise, je veux être capable de m'en sortir. ». D'autres diront : « Nous ne somme pas assez matures » et d'autres diront : « Avant de se marier, nous allons vivre ensemble pour voir si nous sommes vraiment compatibles. ».

À première vue, ces commentaires semblent logiques et même louables. Ils semblent prendre le mariage au sérieux, car après tout, c'est pour la vie. Oui ? Par contre si ce concept de cohabitation était la panacée, le monde serait rempli de couples épanouis et en amour. La violence conjugale serait à la baisse et les avocats seraient au chômage. Pourtant, toutes les statistiques nous présentent une réalité bien différente. Pourquoi ?

Peut-être à cause de notre vision du mariage ? Peut-être est-ce un manque de confiance en notre capacité de bien gérer nos relations, peut-être des influences négatives trop souvent imposées par la société ? Toutes les raisons données pour cohabiter avant le mariage ne sont-elles pas plutôt les symptômes d'une société en panne d'outils pour creuser en profondeur le vrai bonheur de la longévité d'une relation d'amour ?

Les couples ont de plus en plus besoin d'être conscients de ce qui se vit et une fois éveillés aux forces négatives, ne pourraient-ils pas combattre effectivement les maladies de relation dans la société d'aujourd'hui ? Ne pourraient-ils pas devenir plus capables de bien vivre le mariage chrétien ?

Lors du congrès de la Fédération nationale du service de préparation au mariage, en mai, cette année, Luc Bouchard, prêtre, nous a sensibilisés à différentes forces telles que : idéologiques, besoins, politiques, pour n'en nommer que quelques-unes. Ces forces peuvent, à moins que nous soyons fermement ancrés dans nos propres valeurs, nous secouer d'un bord et de l'autre. Être pleinement conscients de ces forces et de leurs influences sur nos actions nous permet de combattre plus efficacement leurs effets sur nos relations amoureuses. Ainsi nous pouvons vivre nos valeurs et ne pas être contrôlés par la société.

Quel est donc ce projet d'amour que nous propose le Christ, que l'Église nous propose également ? C'est un projet de foi, une foi qui est aire d'amour pour ceux et celles qui s'inspirent de Jésus-Christ. Le mariage chrétien, par son langage sacré, nous invite dans la foi, à être des imitateurs de Jésus-Christ.

Pour le couple qui choisit le mariage chrétien, être imitateurs du Christ peut prendre plusieurs pistes, mais la plus importante est d'être témoins de son amour et de son pardon. Comme le Christ a choisi de vivre son humanité et en faire l'expérience au plus profond de son être, la personne, qui choisit le projet d'amour chrétien, accepte le deuil des amours passées et de celles à venir pour concentrer ses relations intimes à la personne qui lui a dit «oui » pour la vie et avec qui un projet, une expérience de vie se concrétise dans la découverte de l'autre.

Comme le Christ nous a démontré l'immensité et le pouvoir de l'amour et du pardon, il revient au couple d'en être témoin en paroles et en actes.

Il y a un dicton qui dit : « Ton agir parle tellement fort que je n'entends pas ce que tu dis ». Puissions-nous comme couples déjà mariés, comme couples en projet d'amour, rester toujours fidèles à notre promesse d'amour et de pardon et d'en être témoins à ceux qui suivent nos pas. Et pour ceux qui songent à leur avenir, puissiez-vous comme couples en ce projet d'amour, découvrir les fruits qui surgissent d'une union fondée sur le Christ.

« Je voudrais qu'en vous voyant vivre,
Étonnés les gens puissent dire :
Voyez comme ils s'aiment
Voyez leur bonheur ! »

Robert Lebel

FEMMES D'AUJOURD'HUI

La vérité au sujet de la violence familiale

par Anita Gobeil
Directrice générale
L'Entre-temps des franco-manitobaines

Certaines personnes hésitent à exprimer leurs inquiétudes face à la violence familiale, croyant qu'il s'agit d'une affaire privée dont les autres n'ont pas à se mêler. Il n'en est rien. La violence familiale est un crime que le système judiciaire traite au même titre que n'importe quel autre crime. Le montant d'argent que vous gagnez, l'endroit où vous vivez et votre origine ethnique importent peu. Il peut y avoir violence et mauvais traitements chez les jeunes comme chez les personnes âgées, chez les riches comme chez les pauvres, chez les travailleurs comme chez les chômeurs et chez les personnes mariées comme chez les célibataires. Personne n'est à l'abri de la violence familiale.

Il arrive souvent que des amis et des membres de la famille détectent des signes de mauvais traitements, mais ils ne croient pas que cela puisse arriver à quelqu'un qu'ils connaissent. Voici quelques-uns des signes à surveiller :

- blessures fréquentes causées par des « accidents »;
- isolement progressif vis-à-vis la famille et les amis;
- état de grande nervosité;
- dépression;
- crainte du conjoint;
- diminution de l'estime de soi;
- jalousie ou possessivité du conjoint;
- critiques constantes de la part du conjoint.

La violence familiale forme un cercle vicieux qui commence par l'accumulation progressive de tension. La victime de l'agresseur a souvent l'impression de devoir marcher sur des œufs afin de ne pas provoquer l'explosion, qui suit de toute façon presque immanquablement. Après coup, l'agresseur exprime parfois des remords et promet souvent de « ne plus jamais recommencer ». *Mais il recommence et recommence et recommence…Il n'y a plus de fin.*

Le cercle de la violence peut rarement être rompu sans aide de l'extérieur. Les victimes de violence psychologique ou physique restent souvent dans leur relation de violence en raison de la crainte, de leur peu d'estime de soi, de leur sentiment d'inaptitude, de leur dépendance économique ou du « bien des enfants ».

Le plus triste, c'est que les enfants qui sont témoins ou qui sont victimes de violence grandissent parfois en croyant que la violence fait partie d'une relation normale. Comme ils apprennent par leur expérience de vie, bon nombre d'entre eux finiront par avoir un comportement violent ou par devenir eux-mêmes victimes de violence.

Si vous vivez dans une relation de violence ou si vous connaissez quelqu'un qui montre certains des signes indiqués ci-dessus, demandez immédiatement de l'aide. *(Article tiré de la brochure « Our Families Manitoba's Future – About Families Volume 1, Numéro 2).*

L'Entre-temps des franco-manitobaines est un centre d'hébergement de deuxième étape qui offre un logement sécuritaire et des services de counselling et de soutien pratique, pour une durée de 12 mois, destinés au bien-être et à la guérison des femmes et de leurs enfants victimes de violence.

Les femmes et les enfants du Manitoba qui sont victimes de tout type d'abus peuvent appeler entre 8h30 et 16h30 au 925-2550 au le 1-800-668-3836.

Victor Dumesnil

Un Manitobain chef d'un village africain

Victor Dumesnil a contribué à l'amélioration de la qualité de vie des habitants d'un village au Nigeria. Pour son aide, il en a été nommé le chef.

Jean-François NADEAU

De retour d'un périple d'un peu plus de quatre mois au Nigeria, en Afrique, le Franco-Manitobain Victor Dumesnil est satisfait de son voyage. En effet, une partie de l'école primaire qu'il souhaitait construire est terminée, et un système qui permet de puiser de l'eau est maintenant installé a Ikot Okoro, le village natal de l'abbé Dominic Umoh, qui a séjourné un an à Sainte-Agathe en 1999.

Le voyageur avait promis à l'abbé Dominic Umoh qu'un jour, l'école de son village, qui avait été détruite par les flammes, allait être reconstruite. Toutefois, il y avait une condition à remplir avant d'amorcer le projet. « Lorsqu'il était en visite à Sainte-Agathe, j'ai demandé à l'abbé qu'il s'informe auprès des gens de son village, pour savoir si la construction de l'école primaire était vraiment leur priorité, explique Victor Dumesnil. Les Nigerians ont affirmé qu'ils préféraient qu'un système d'eau soit installé dans leur village avant d'ériger l'école. C'est pour cette raison que nous avons mis l'accent sur le système d'eau. »

Comme l'explique l'instigateur du projet, il était très important pour les villageois d'avoir une source d'eau près de leur domicile. « Les gens allaient chercher l'eau dans un étang, indique Victor Dumesnil. Pour atteindre ce point d'eau, ils devaient marcher entre six et huit kilomètres. Maintenant, l'eau leur est accessible beaucoup plus facilement, et, selon eux, elle est de meilleure qualité. Toutefois, je n'ai pas eu la chance de la faire analyser. »

Pour ce qui est de l'école primaire, le carré est achevé. Il reste maintenant la toiture et la finition à faire. Victor Dumesnil voudrait que le tout soit terminé à l'automne. « J'amasse à nouveau des fonds pour terminer le projet, mentionne-t-il. Idéalement, il me faudrait encore 10 000 $. »

Archives La Liberté

Victor Dumesnil est satisfait d'avoir réalisé son projet d'aide humanitaire au Nigeria. Il a tellement aimé l'expérience, qu'il a l'intention d'y retourner.

Toutefois, l'homme de Sainte-Agathe estime que les gens qui l'ont aidé financièrement à réaliser son rêve ont été plus que généreux à son égard (1). « Le 12 décembre 2000, lorsque j'ai quitté le Manitoba en direction de l'Afrique, j'avais recueilli la somme de 28 538 $, affirme-t-il. Plusieurs villages ont participé, de même que plusieurs individus. Je les remercie tous. »

Les gens du Nigeria qui ont reçu l'aide lui en sont par ailleurs très reconnaissants. « Deux jours avant mon départ, raconte Victor Dumesnil, la génératrice qui pompe l'eau et fournit l'électricité nécessaire à l'école, a été mise en marche pour la première fois. J'ai enfin pu voir le sourire des villageois, qui jusqu'à cet instant, doutaient du projet. Il leur était arrivé souvent de se faire promettre des choses qui ne s'étaient jamais réalisées, qu'il devaient voir avant de croire. »

Lors de sa dernière journée en sol africain, le Conseil du village où se trouvait Victor Dumesnil l'a nommé chef en signe de reconnaissance. « Je suis vraiment fier d'avoir reçu cet honneur », souligne-t-il.

Victor Dumesnil revient transformé de son séjour au Nigeria. « J'ai réalisé que l'on était bien au Canada, affirme-t-il. On se lamente souvent le ventre plein. On n'est jamais content. Ici, le téléphone fonctionne toujours et on manque rarement d'électricité. Au Nigeria, le téléphone fonctionne raremment et l'électricité est disponible environ 15 % du temps. »

Néanmoins, il a tellement apprécié son expérience, qu'il se promet de retourner au Nigeria d'ici deux ou trois ans. Il aura alors l'occasion de revoir les gens qu'il a connu et de voir son projet entièrement réalisé. Par ailleurs, Victor Dumesnil songe présentement à développer un nouveau projet, qu'il tient pour l'instant à garder confidentiel.

(1) Pour les gens qui voudraient contribuer au projet, il est possible de le faire en faisant parvenir un chèque au village de Sainte-Agathe, ou directement à Victor Dumesnil. Vous n'avez qu'à inscrire projet Nigeria à gauche, au bas du chèque. Tous les fonds iront à la construction de l'école élémentaire.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
···AVOCATS ET NOTAIRES···

Me LAURENT J. ROY , c.r.
Me MICHEL CHARTIER
Me RHONDA M. HERCUS

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

Cet espace est à votre disposition!


TAYLOR McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES

Me ALAIN L.J. LAURENCELLE
988-0304
alaurencelle@tmlawyers.com

Me STÉPHANE DORGE
988-0440
sdorge@tmlawyers.com

DOMAINES DE PRÉFÉRENCE :
droit commercial et corporatif;
immobilier (real estate);
affaires et financement;
planification successorale
pour individu, ferme et commerce;
testaments et successions.

Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit à votre service!

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir

Optométriste

- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

La Maison d'Optique
157
boulevard Provencher
233-3889
SANS FRAIS : 1-888-872-8988

SERVICES

BRUNET *Monuments* *Troisième Génération*

- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ

405, rue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

CHAPELLE
FUNÉRAIRE
SAINT-PIERRE

Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:

LEON MORRISSETTE au 433-7257

Plus de 20 ans d'expérience

«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»

Steinbach Tél.: 326-1351



- **CONCEPTION GRAPHIQUE**
- **TYPOGRAPHIE**
- **MISE EN PAGE**
- **IMPRIMERIE**

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS



J.P.R. (Ron) Comeault,
BA, FIC, CIM, FCSI
Vice-président
Conseiller en placement

RBC Dominion valeurs mobilières Inc.
185, rue East
Sault Ste-Marie (Ontario) P6A 3C8

Sans frais : 1 800 557-2396
Tél. : (705) 759-7054
Télécopieur : (705) 759-6513
Courriel :
ron.comeault@rbcinvestments.com


RBC DOMINION VALEURS MOBILIÈRES
MEMBRE DU GROUPE DE LA BANQUE ROYALE



BDO Dunwoody SRL
Comptables agréés et consultants
Téléléphone : (204) 956-7200
Télécopieur : (204) 926-7201
Site Internet : www.bdo.ca

Nos professionnels francophones

Arthur Chaput, ca, cfp	Travis Leppky, ca, cisa
Gilles Chaput, fca	Henri Magne, ca
Raymond Desrochers, ca, cfe	Mona Marcotte, ca
Pamela Dupuis, ca	Georges Picton, cga
Nicole Gisiger, ca	Marc Rivard, ca
Lucile Griffiths, ca	

BDO DUNWOODY SRL est une société en nom collectif à responsabilité limitée enregistrée en Ontario.

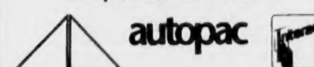
ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)

Pour tout service d'assurance!

Joel Desaulniers
Christine Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Nicole Lysyk
Roger Bouchard
Sara Martin

390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051



SERVICES

Nicole Landry-Milner
agent immobilier



RE/MAX®
performance realty
Service bilingue
255-4204

Cet espace est à votre disposition!

SERVICES

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RIEL



Promouvoir le développement économique chez les francophones de Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Norbert.

Raymond Simard, B.A., B. Comm., président
178, rue Dumoulin, Saint-Boniface R2H 0E3

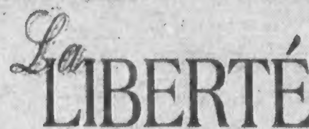
Tél.: 233-7799 • Fax: 233-7444
Courriel: CORPRIEL@ESCAPE.CA

La LIBERTÉ

Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine	**Hôpital Saint-Boniface**	**Chapters**
383, boul. Provencher	Boutique de souvenirs	• *Centre Saint-Vital*
Centre culturel franco-manitobain	**IGA Provencher**	**Shell Service**
340. boul. Provencher	390, boul. Provencher	350, chemin Sainte-Anne
Marion Grocery	**Librairie À la page**	**Pharmacie St-Pierre**
237, rue Bertrand	200, boul. Provencher	• *Saint-Pierre-Jolys*
Librairie La Boutique du Livre	**Turbo - Saint-Boniface**	**Lorette IGA** • *Lorette*
315, rue Kenny	230, rue Marion	**Petro-Canada** • *Lorette*
Dépanneur Provencher	**Amber Auto Service** • *Sainte-Anne*	**Saint-Adolphe Esso** • *Saint-Adolphe*
174, boul. Provencher	617, rue Traverse	**Le Dépanneur** • *La Broquerie*
	Esso • *Parc Windsor*	**Épicerie Coulombe** • *Saint-Malo*
	192, Archichald	

Abonnez-vous à



OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	**Ailleurs au Canada**
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐

Oui je m'abonne dès aujourd'hui!

Nom: ____________________
Prénom: ____________________
Adresse: ____________________
____
Ville: ____________________
Province: ____________________
Code postal: __________ Téléphone: __________
Je choisis de payer par:
Visa: __________ MasterCard: __________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190, 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4